

Face aux défis du Sahel, l'Algérie consolide sa profondeur stratégique P3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Lundi 21 septembre 2026 / N° 1428 / PRIX 20 DA



Alors que Bensebaïni et Hadj Moussa seront en retard
Chiakha et Kebbal arrivent boostés à Sidi Moussa P12

Réunion du Conseil des ministres LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ORDONNE LA REVALORISATION DES SALAIRES DES PERSONNELS DE LA PROTECTION CIVILE

Le chef de l'État a ordonné une revalorisation globale des salaires des personnels de la Protection civile, à travers la révision des points indiciaires, ainsi qu'une refonte de leur statut particulier et un renforcement de leurs moyens. P3



Une opposante marocaine alerte sur un projet de partition du royaume : « Israël veut diviser le Maroc en six États » P4



Rentrée scolaire 2026/2027
PRÈS DE 12 MILLIONS
REJOIGNENT AUJOURD'HUI
LES BANCS DE L'ÉCOLE P5

Du théâtre au cinéma, il a marqué plusieurs générations
Sid Ahmed Agoumi, une empreinte
qui ne s'efface pas

Le monde artistique est en deuil après la disparition de Sid Ahmed Agoumi, décédé, hier, à l'âge de 86 ans. De ses débuts dans les années 1960 à ses dernières apparitions, son parcours a été marqué par une grande diversité de rôles, dans des œuvres aussi emblématiques que « Z », « Chronique des années de braise » ou encore « Sultan Achour 10 ». P2



DU THÉÂTRE AU CINÉMA, IL A MARQUÉ PLUSIEURS GÉNÉRATIONS

Sid Ahmed Agoumi, une empreinte qui ne s'efface pas

Du théâtre au cinéma, puis à la télévision, Sid Ahmed Agoumi aura traversé plus de six décennies de création, laissant derrière lui une carrière riche et des rôles qui ont marqué plusieurs générations de spectateurs. Décédé dimanche à l'âge de 86 ans, le comédien, de son vrai nom Ahmed Meziane, s'en va après avoir incarné de nombreux personnages sur les planches et à l'écran, en Algérie comme à l'étranger. De « Z » à « Sultan Achour 10 », son parcours témoigne d'une présence durable dans le paysage artistique algérien.

PAR NASSIM T.

Le comédien et acteur algérien Sid Ahmed Agoumi, de son vrai nom Ahmed Meziane, est décédé hier à l'âge de 86 ans. Figure du théâtre, du cinéma et de la télévision, il laisse derrière lui une carrière de plusieurs décennies et des rôles qui ont marqué le public algérien. Le comédien et acteur algérien Sid Ahmed Agoumi, de son vrai nom Ahmed Meziane, est décédé ce dimanche 20 septembre 2026, à l'âge de 86 ans. L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé sa disparition dans un message de condoléances. Figure connue du théâtre, du cinéma et de la télévision, Sid Ahmed Agoumi laisse derrière lui plusieurs décennies de présence sur les planches et à l'écran. L'ONDA a salué la mémoire d'un artiste qui compte parmi les grandes figures de la scène artistique algérienne. « C'est avec une profonde tristesse et une grande émo-

tion que l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a appris la nouvelle du décès du grand artiste Ahmed Meziane, plus connu sous son nom de scène Sid Ahmed Agoumi, membre de l'Office et l'une des figures emblématiques du théâtre et du cinéma algériens, ainsi que l'un des noms d'exception auxquels l'histoire de l'art algérien et son parcours créatif ont été liés pendant des décennies », a précisé l'ONDA. Né en 1940 à Alger, l'artiste avait commencé sa carrière dans les années 1960. Il s'est ensuite illustré dans de nombreux films et pièces de théâtre, construisant au fil des années une carrière riche, marquée par des rôles dans des productions algériennes et étrangères. Parmi les films auxquels il a participé figure « Z » de Costa-Gavras, sorti en 1969. Il a également joué dans « Les Hors-la-loi » (1969) de Tewfik Farès, « Kahla Oua Beida » (1980) d'Abderrahmane Bouguermouh, « Il était une fois dans l'Oued » (2005) de Djamel

Bensalah et « Morituri » (2007) d'Okacha Touita. Le petit écran a également occupé une place importante dans son parcours. Sid Ahmed Agoumi a notamment participé à plusieurs séries populaires, parmi lesquelles « Djemai Family » (2008 et 2011) et « Nsibti Laaziza » (2013). Il s'est surtout fait remarquer auprès d'un large public dans « Sultan Achour 10 », la série réalisée par Djaafar Gacem et diffusée de 2015 à 2021. Dans son hommage, l'ONDA a également souligné l'apport de l'ar-



tiste à la culture nationale. « Avec sa disparition, la scène artistique algérienne perd une immense figure qui a laissé une empreinte indélébile dans la mémoire de son public, forte d'un parcours riche qui a fait des planches et de l'écran des espaces de dévouement et d'expression, contribuant à enrichir le paysage culturel national par des rôles et des œuvres

qui resteront à jamais gravés dans la mémoire artistique de l'Algérie », a ajouté la même source. Avec la disparition de Sid Ahmed Agoumi, le théâtre, le cinéma et la télévision algériens perdent ainsi un artiste dont la carrière s'est étendue sur plusieurs décennies et qui aura marqué plusieurs générations de spectateurs. ■

L'hommage du président Tebboune à Sid Ahmed Agoumi

Faisant part de sa profonde tristesse à la suite du décès, hier, de l'acteur et comédien Sid Ahmed Agoumi, de son vrai nom Ahmed Meziane, le président de la République a tenu à lui rendre un vibrant hommage, saluant « une carrière qui s'est étendue sur plusieurs décennies », dans un message de condoléances publié par la présidence de la République. Abdelmadjid Tebboune a ainsi dressé le portrait du défunt artiste, retenant de lui celui d'un « comédien talentueux et intellectuel attaché à la culture nationale et à l'authenticité de l'art algérien ». Il a également rappelé que Sid Ahmed Agoumi avait participé à plus de 50 films et productions cinématographiques et télévisuelles, en Algérie comme à l'étranger, avec notamment des prestations remarquées dans les célèbres films « Z » et « Chronique des années de braise ». Soulignant enfin « l'empreinte laissée par l'artiste auprès de plusieurs générations depuis les années 1960 », le président de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à l'ensemble de la communauté culturelle et artistique.

R. N.

81^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Ahmed Attaf porte la voix de l'Algérie à l'ONU

PAR BOUALEM B.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé hier à New York pour porter la voix de l'Algérie au cœur de la semaine de haut niveau de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Ahmed Attaf rejoint ce grand rendez-vous annuel où se croisent chefs d'État, ministres et diplomates du monde entier, dans un contexte international marqué par des conflits persistants, des tensions géopolitiques et l'urgence climatique. La participation de l'Algérie à cette session onusienne n'est pas une simple formalité protocolaire. Elle traduit une conviction ancienne, celle d'un pays qui a fait du multilatéralisme un axe structurant de sa politique étrangère. L'Algérie y voit l'occasion de réaffirmer son attachement à la Charte des Nations unies et de faire entendre sa position sur les grands enjeux internationaux. Le thème choisi pour cette 81^e session par la présidence de l'Assemblée générale, « Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation

des Nations unies qui apporte des résultats pour tous », intervient dans un contexte marqué par une défiance croissante envers les institutions internationales. Pour l'Algérie, il s'agit d'inscrire sa participation dans cette dynamique de restauration de la confiance, tout en défendant les causes auxquelles elle accorde une importance particulière, de la paix et de la sécurité internationales à la solidarité entre les peuples. Ahmed Attaf prendra part au débat général de l'Assemblée générale, qui se déroulera du 22 au 26 septembre, avant de reprendre le 28 septembre. Ce temps fort de la diplomatie mondiale offre à chaque pays l'occasion d'exposer sa vision des enjeux planétaires et de porter ses messages politiques devant la communauté internationale. Le programme de haut niveau comprend également plusieurs réunions thématiques d'importance. Parmi elles figurent une rencontre consacrée au 40^e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement, prévue le 23 septembre, ainsi qu'une réunion marquant le 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban contre le racisme et la discrimination raciale, prévue le 28 septembre. L'élévation du niveau de la mer et l'action climatique assor-

tie d'une transition juste seront également au menu, dans un contexte où les petits États insulaires et les pays vulnérables réclament des engagements plus concrets. La réunion de haut niveau consacrée à l'élévation du niveau de la mer est prévue le 24 septembre, tandis que celle consacrée à l'action climatique et à la transition juste se tiendra le 23 septembre. Pour l'Algérie, ces rendez-vous sont l'occasion de rappeler que le développement constitue un droit et que la lutte contre le racisme demeure un combat inachevé, tout en insistant sur la nécessité d'une réponse collective et équitable à la crise climatique.

La question palestinienne et la sécurité en Afrique en ligne de mire

En marge du segment de haut niveau, le ministre d'État participera à une série de réunions ministérielles centrées sur des dossiers régionaux et internationaux majeurs. La question palestinienne et l'évolution de la situation au Moyen-Orient occuperont une place centrale, dans un contexte où les tensions restent vives et où la communauté internationale peine à imposer une dynamique de paix durable. Les questions de paix et de sé-

curité en Afrique seront également examinées, de même que les enjeux liés à la transformation numérique, un domaine où se jouent à la fois la souveraineté des États et l'avenir des sociétés. Pour l'Algérie, ces discussions s'inscrivent dans le prolongement de son engagement africain et de son intérêt pour les questions de stabilité et de sécurité régionales. L'Algérie ne sera pas isolée dans ce marathon diplomatique. Elle sera présente au sein des différents cadres et blocs régionaux et internationaux auxquels elle appartient. Des réunions de coordination et des rencontres parallèles sont prévues avec la Ligue des États arabes, l'Union africaine, l'Organisation de la coopération islamique ainsi que le Groupe des 77 et la Chine. Ces espaces de concertation permettent à Alger d'harmoniser ses positions avec ses partenaires, de porter des messages communs et de renforcer sa participation aux négociations onusiennes. Ils traduisent également une vision de la diplomatie qui privilégie le travail collectif et la solidarité Sud-Sud face aux défis globaux. Le déplacement new-yorkais d'Ahmed Attaf sera également rythmé par une série de rencontres bilatérales avec ses homologues de pays frères et amis. Ces

entretiens serviront à examiner les moyens de renforcer la coopération et les relations de partenariat, tout en permettant un échange de points de vue sur les dossiers régionaux et internationaux les plus sensibles. Des contacts sont également prévus avec plusieurs hauts fonctionnaires des Nations unies et d'autres organisations internationales. L'objectif est d'améliorer la communication et la coordination sur diverses questions internationales, qu'il s'agisse de paix et de sécurité, de développement ou de droits humains. Dans les couloirs de l'ONU, la parole algérienne est régulièrement portée par une diplomatie attachée à certains principes, notamment ceux liés au respect de la souveraineté des États, à la non-ingérence et au règlement pacifique des différends. Cette 81^e session, placée sous le signe de la confiance et de la transformation, offre au pays une nouvelle tribune pour défendre sa vision du multilatéralisme et faire entendre les préoccupations des pays du Sud. Le programme chargé d'Ahmed Attaf à New York dessine ainsi les contours d'une diplomatie active, engagée sur les dossiers régionaux et internationaux, tout en restant fidèle aux positions et aux priorités de l'Algérie. ■

L'EXPRESS


Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAQUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le président Tebboune ordonne la revalorisation des salaires des personnels de la Protection civile

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle plusieurs dossiers importants ont été examinés, notamment la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des personnels de la Protection civile, le renforcement des capacités de ce corps en infrastructures et en moyens, l'interconnexion numérique des institutions de l'État ainsi que le bilan de la campagne de moisson-battage 2025-2026.

S'agissant de la prise en charge des victimes des récents incendies, Abdelmadjid Tebboune a salué la cadence à laquelle ont été menées les opérations d'indemnisation, particulièrement dans la wilaya de Jijel, qui figure parmi les régions les plus touchées. Le chef de l'État a, à cette occasion, remercié l'ensemble des membres du gouvernement pour leurs efforts, en particulier les responsables directement mobilisés dans cette opération. Il a également ordonné l'achèvement, dans les meilleurs délais, des éventuelles opérations d'indemnisation qui restent encore à finaliser. Concernant le Hadj, et sur proposition du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, le président de la République a décidé de soutenir les frais du pèlerinage afin de les maintenir à 82 millions de centimes.

Vers une interconnexion numérique sécurisée

Abdelmadjid Tebboune a ordonné la préparation d'un décret présidentiel consacré au schéma d'interconnexion numérique sécurisée entre les organismes et institutions de l'État. Ce dispositif devra préciser les missions des différents organismes et institutions sectoriels concernés ainsi que leur représentation, sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation. Le chef de l'État a également demandé que cette interconnexion soit étendue aux différentes wilayas afin de permettre une remontée et un enregistrement plus fluides des données locales. Il a insisté, dans ce cadre, sur la nécessité d'assurer le niveau de protection le plus élevé pour les données personnelles des citoyens. La situation des personnels de la Protection civile a occupé une place importante dans les orientations du président de la République. Tebboune a estimé nécessaire de revoir leur statut particulier afin de l'adapter aux nouvelles réalités, notamment aux changements climatiques et à l'évolution des risques majeurs auxquels les éléments de la Protection civile sont désormais confrontés. Cette révision devra notamment permettre une revalorisation globale des salaires à travers la révision des points indiciaires. Le système des grades devra également être repensé afin de mieux correspondre aux spécificités du corps et aux



missions assumées par les personnels administratifs et opérationnels. Le nouveau statut devra, en outre, mieux valoriser les indemnités accordées aux agents intervenant sur le terrain ainsi qu'à leurs familles. La formation continue devra également être renforcée tout au long de la carrière. L'objectif est de maintenir les personnels à un haut niveau de préparation et d'efficacité opérationnelle et, surtout, de réduire les risques de pertes humaines lors des interventions. Le président de la République a également demandé une mise à niveau technique et technologique des équipements utilisés sur le terrain, avec l'acquisition de moyens modernes et l'élaboration d'un programme régulier de renouvellement. Dans le domaine de la prévention des incendies, il a été décidé d'étudier la création de centres de surveillance dans les zones à forte densité forestière, en coordination avec le ministère de l'Agriculture. Le renforcement de la flotte aérienne de lutte contre les incendies devra, lui aussi, se poursuivre progressivement, en fonction des disponibilités sur le marché international. Enfin, le Conseil des ministres a retenu le principe de la mise en place d'un système de volontariat saisonnier au sein de la Protection civile, accompagné d'un dispositif spécifique destiné à assurer une protection renforcée aux volontaires. Le président de la République a également donné plusieurs orientations concernant la campagne de moisson-battage 2025-2026. Le ministre chargé du secteur devra élaborer une publication mensuelle permettant de suivre l'évolution de la production, tandis que les walis seront chargés d'assurer un contrôle précis des taux et

des volumes récoltés pour les différentes catégories de céréales, notamment le blé tendre et le blé dur. Le chef de l'État a également ordonné la numérisation immédiate du système de paiement des récoltes agricoles au niveau des agences régionales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une coordination étroite avec l'Office national des statistiques afin de disposer de données précises et actualisées sur la production. Une révision du rôle de l'Office algérien interprofessionnel des céréales et des instituts spécialisés du secteur agricole est également préconisée, avec pour objectif d'améliorer leur efficacité et de moderniser leur fonctionnement. La lutte contre toutes les formes de dérives dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural et de la pêche figure également parmi les orientations données lors de cette réunion.

Une nouvelle loi d'orientation agricole

Le président de la République a ordonné la préparation d'une nouvelle loi d'orientation agricole, destinée à rendre le cadre réglementaire plus efficace. Le futur texte devra notamment prévoir des mécanismes permettant d'adapter les superficies consacrées aux différentes cultures annuelles en fonction des besoins du marché. L'objectif affiché est de réduire progressivement le recours aux importations et de renforcer l'autosuffisance nationale dans le domaine agricole. Dans le même temps, un programme national d'analyse et de cartographie des sols devra être lancé en coordination avec les laboratoires spécialisés. Il permettra d'identifier et de classer les caractéristiques des terres agricoles dans les différentes régions cultivées, afin d'améliorer leur exploitation. Enfin, le président de la République a appelé à accélérer le recours aux eaux usées traitées pour l'irrigation, afin de réduire la dépendance du secteur agricole aux seules précipitations. Il a également insisté sur la nécessité de maintenir les opérations de labour et de préparation des terres quelles que soient les conditions climatiques. Dans ce cadre, le secteur de l'Hydraulique vise à porter à 60 % le taux de récupération des eaux usées.

Y. R.

FACE AUX DÉFIS DU SAHEL

L'Algérie consolide sa profondeur stratégique

Dans sa contribution, Amar Belani, ancien ambassadeur, analyse les ressorts de la profondeur stratégique de l'Algérie au Sahel et les conditions de sa consolidation. Il rappelle que cette politique repose depuis 1962 sur la protection des frontières méridionales, la prévention des crises et la nécessité de préserver la stabilité de l'espace sahélien. Le Mali constitue le premier pilier de cette profondeur. L'Algérie a joué un rôle central dans plusieurs processus de règlement de la crise malienne, notamment à travers les accords de Tamanrasset, le Pacte national et l'accord de paix de 2015. Pour Belani, la reprise du dialogue avec Bamako est désormais essentielle, après la dégradation des relations bilatérales. La visite du Premier ministre Sifi Ghrieb à Bamako, le 14 septembre 2026, s'inscrit selon lui dans cette volonté de rétablir la confiance et de réactiver la coopération. Le Niger représente le deuxième pilier, avec des en-

jeux qui dépassent la sécurité pour englober l'énergie, le commerce, les transports et les flux migratoires. La coopération militaire récente illustre, selon l'ancien ambassadeur, l'importance croissante accordée par Alger à la stabilité de son voisinage immédiat. Cette dimension sécuritaire doit être accompagnée par le développement de projets structurants, notamment le gazoduc transsaharien, la route transsaharienne et les infrastructures énergétiques et numériques. Belani insiste également sur la dimension religieuse et culturelle, notamment autour de la Tijaniya. Il estime que l'Algérie dispose d'un patrimoine historique et spirituel susceptible de renforcer ses relations avec l'Afrique de l'Ouest, notamment à travers Tamanrasset et Aïn Madhi, la formation religieuse et les échanges culturels. Sa contribution analyse aussi la concurrence des influences du Maroc, des Émirats arabes unis et d'Israël dans la région. Dans cette recomposi-

tion, la Mauritanie occupe une position stratégique, notamment en raison de son rôle dans les corridors commerciaux et énergétiques. La route Tindouf-Zouerate est ainsi présentée comme un projet susceptible de renforcer les échanges directs entre l'Algérie, la Mauritanie et le Sahel. Pour l'ancien ambassadeur, la consolidation de la présence algérienne doit enfin passer par une coopération au développement plus structurée, notamment dans l'éducation, la santé, l'agriculture, l'eau, l'énergie, les infrastructures et la formation. L'objectif est de transformer les atouts géographiques, diplomatiques, économiques et sécuritaires de l'Algérie en partenariats durables et en une présence régionale concrète. Au cœur de cette approche : faire de la profondeur stratégique algérienne un réseau d'interdépendances fondé sur la sécurité, les infrastructures, le commerce, l'énergie, la coopération culturelle et le développement. ■

Éditorial l'EXPRESS

NUMÉRISATION, LE DÉFI

PAR MAHDI B.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, insiste régulièrement sur l'importance de la numérisation et rappelle ses recommandations autour de cet objectif crucial pour l'avancée technologique du pays. La digitalisation est devenue l'un des grands chantiers portés par le chef de l'État, avec pour ambition de faire définitivement passer les institutions et les administrations publiques à l'ère du numérique et de généraliser la numérisation à l'ensemble des services de l'État et de ses institutions. L'un des dossiers examinés hier par le Conseil des ministres concerne justement le développement numérique du pays, notamment l'interopérabilité numérique entre les différentes instances et institutions de l'État. Il s'agit d'un choix politique et stratégique auquel le chef de l'État accorde une importance particulière pour moderniser les institutions publiques et leur fonctionnement, mais aussi pour réduire la bureaucratie et mettre fin aux lourdeurs administratives. Aujourd'hui, face au développement considérable des technologies numériques dans le monde, notamment en Chine, au Japon et aux États-Unis, il est devenu essentiel pour l'économie nationale comme pour les institutions publiques de maîtriser ces outils et d'en exploiter pleinement les possibilités. Récemment, en juillet dernier, en marge de l'inauguration, à Mohammadia, du Centre algérien des services numériques, Abdelmadjid Tebboune avait rappelé que « le progrès et la croissance économiques ne sauraient se réaliser sans la numérisation ». Un message clair adressé à ceux qui chercheraient à freiner ou à bloquer cette marche vers la digitalisation des services de l'État et de ses institutions. Sur ce dossier, le président de la République avait également qualifié ceux qui redoutent la numérisation de « chauves-souris » qui aiment travailler dans l'ombre, soulignant que « celui qui agit avec intégrité n'a pas à craindre les chiffres ». À ce propos, il avait relevé l'absence, dans certains cas, de données réelles et précises, ajoutant : « C'est pour cette raison que j'ai pris des décisions politiques courageuses, car elles vont dans l'intérêt du citoyen. » Il avait également souligné que « la généralisation de la numérisation est devenue une nécessité incontournable » et que « l'intégration de tous les secteurs n'est plus une option », évoquant certains secteurs qui ont, selon lui, préféré travailler dans l'opacité, retardant délibérément l'adoption de la numérisation. Il ne saurait donc être question, dans cette perspective, de laisser ce chantier stratégique faire l'objet de manœuvres de blocage. Après l'inauguration du Centre algérien des services numériques, en juillet dernier, le président de la République avait affirmé que l'Algérie était « officiellement » entrée dans l'ère de la numérisation, laquelle doit permettre de faciliter le quotidien du citoyen, notamment grâce à la dématérialisation de nombreuses transactions et procédures administratives. Là encore, le combat contre la bureaucratie apparaît au cœur de cette démarche.

UNE OPPOSANTE MAROCAINE ALERTE SUR UN PROJET DE PARTITION DU ROYAUME : « Israël veut diviser le Maroc en six États »

La députée du Parti socialiste unifié (PSU), Nabila Mounib, affirme qu'Israël chercherait à « diviser le Maroc en six États ». Farouchement opposée à la normalisation avec Tel-Aviv, elle appelle les Marocains à se mobiliser à travers les prochaines élections législatives pour, selon elle, « arrêter les catastrophes ».

Six ans après les accords de normalisation, le rapprochement entre le Maroc et Israël franchit un nouveau cap. Mercredi 16 septembre, à New York, Rabat et Tel-Aviv ont décidé de donner une nouvelle dimension à leurs relations diplomatiques en élevant leurs représentations respectives au rang d'ambassades. Cette nouvelle étape intervient à quelques jours des élections législatives marocaines, fixées au 23 septembre. Alors que Rabat et Tel-Aviv renforcent leurs relations diplomatiques, une voix de l'opposition marocaine tire la sonnette d'alarme et met en garde contre ce qu'elle présente comme les projets israéliens pour le royaume. Députée du Parti socialiste unifié (PSU), Nabila Mounib est l'une des opposantes les plus virulentes à la normalisation des relations entre le Maroc et Israël. Dans des déclarations au

site marocain Hespress, elle a dénoncé le rapprochement avec Tel-Aviv, affirmant notamment que « rien de bon ne peut nous venir des criminels sionistes ». La parlementaire avance également une accusation particulièrement lourde. Selon elle, Israël aurait pour objectif de « diviser le Maroc en six États ». Une affirmation qu'elle présente comme l'un des projets préparés par les Israéliens pour le royaume. Face à ce qu'elle considère comme une menace pour l'unité du pays, Nabila Mounib assure que les Marocains ne resteront pas passifs. « Mais les Marocains sont des hommes libres qui savent être solidaires et défendre leur pays avec tous les moyens. Nous n'allons laisser personne décider de notre sort », a-t-elle déclaré. La députée a par ailleurs appelé les Marocains à faire des prochaines élections législatives un moyen de choisir des



responsables « qui ont le niveau », afin, selon elle, « d'arrêter les catastrophes ». Elle a notamment évoqué une proposition visant à « donner la nationalité aux sionistes », qu'elle affirme avoir dénoncée. Nabila Mounib estime que l'octroi de la nationalité marocaine à des personnes ayant participé à la guerre contre les Pa-

lestiniens serait contraire au droit international. « C'est le droit international qui le dit, on ne peut pas octroyer la nationalité à quiconque qui a participé à la guerre contre nos frères. Ils voulaient faire vite pour l'appliquer mais nous les avons dénoncés », a-t-elle ajouté. Ces déclarations interviennent au moment où le

Maroc et Israël accélèrent leur rapprochement diplomatique. La décision prise à New York de transformer leurs représentations respectives en ambassades et d'échanger des ambassadeurs marque une nouvelle étape dans le processus engagé depuis la normalisation de leurs relations. **Y. R.**

Autodétermination, liberté et indépendance

Le PNR fait entendre la voix du Rif à Bruxelles

PAR NASSIM T

Le Parti national rifain (PNR) a organisé, samedi à Bruxelles, sa sixième marche pacifique consacrée à la question rifaine. Les participants ont réaffirmé leurs revendications en faveur du droit du peuple rifain à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance. La mobilisation a réuni des Rifains établis dans plusieurs pays européens, notamment en Belgique, en France,

en Espagne, aux Pays-Bas et en Allemagne. Elle intervient à l'occasion du 105e anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Rif et de la création de la République du Rif, en 1921. Le choix de Bruxelles répond, selon les organisateurs, à la volonté de donner une dimension européenne à leurs revendications. Le rassemblement a notamment débuté aux abords de la place Schuman, à proximité des principales institutions de l'Union européenne,

avant de se diriger vers la place du Trône. À travers cette mobilisation, le PNR entend attirer l'attention des institutions européennes et des responsables politiques du continent sur la question du Rif. Les organisateurs demandent également le « départ de l'occupation marocaine du Rif » et souhaitent inscrire leurs revendications dans le débat politique européen. La marche a également été présentée comme une occasion de relancer le débat sur l'histoire

politique et juridique du Rif. Le PNR entend notamment revenir sur les conditions ayant entouré la fin du protectorat espagnol ainsi que sur les développements politiques qui ont suivi. Une conférence politique et intellectuelle réunissant des intervenants de plusieurs pays est également prévue à Bruxelles. Selon les organisateurs, cette rencontre doit permettre de poursuivre les échanges autour de l'histoire du Rif, de sa situation politique et de la question

de l'autodétermination. Le Parti national rifain estime enfin que la question rifaine a gagné en visibilité ces dernières années dans certains milieux européens et internationaux. Il entend poursuivre ses démarches afin de faire connaître ses revendications et d'obtenir que la question du droit à l'autodétermination soit davantage prise en compte dans les débats politiques et juridiques internationaux.

UNE PLAINTÉ ÉVOQUE DES LIENS AVEC LE MAROC

Ayoub Aïssou cité dans une affaire de trafic international de drogue

La justice espagnole a décidé de remettre en liberté provisoire Ayoub Aïssou, homme d'affaires algérien recherché par les autorités de son pays. Il fait l'objet d'une plainte qui le présente comme membre présumé d'un réseau international de trafic de drogue lié au Maroc et utilisant notamment Ceuta, Melilla et les îles Canaries comme voies de transit. Le quotidien espagnol El Debate affirme avoir consulté cette plainte, qui place Ayoub Aïssou au cœur d'un réseau présumé d'acheminement de stupéfiants, dont les activités passeraient notamment par les deux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. La remise en liberté intervient après un changement de position du parquet espagnol. Celui-ci avait initialement requis le placement de l'homme d'affaires en détention provisoire, avant de revoir sa position quelques semaines plus tard et de se prononcer en faveur de sa libération. Né le 21 avril 1982 à El Biar, à Alger, Ayoub Aïssou avait été arrêté en juillet dernier dans le cadre d'une demande d'extradition formulée par les autorités algériennes. Il est recherché en Algérie pour des faits liés notamment à la falsification de documents, à l'organisation criminelle et au blanchiment d'argent. Placé en détention provi-

soire le 26 juillet à la prison de Brians 1, près de Barcelone, Ayoub Aïssou avait vu cette mesure confirmée deux jours plus tard par le juge d'instruction central n°1 de l'Audience nationale espagnole, sans possibilité de remise en liberté sous caution. Dans une nouvelle ordonnance rendue le 4 septembre, cette même juridiction a toutefois décidé de revenir sur sa précédente décision, estimant que le maintien en détention sans caution ne constituait plus une mesure appropriée. La remise en liberté reste assortie de plusieurs mesures de contrôle judiciaire. Ayoub Aïssou doit ainsi disposer d'un domicile fixe, signaler tout changement d'adresse, se présenter tous les quinze jours devant le tribunal compétent le plus proche de son lieu de résidence et rester sur le territoire espagnol. Son passeport a également été retiré. Selon El Debate, cette évolution est intervenue après un changement de position du parquet. Après avoir soutenu le maintien en détention à la suite du recours introduit par la défense d'Ayoub Aïssou, le ministère public a finalement présenté, quelques semaines plus tard, un rapport favorable à sa remise en liberté provisoire. Parallèlement à la procédure d'extradition, El Debate affirme avoir eu accès à une plainte

déposée contre Ayoub Aïssou. Le document soutient que « l'homme d'affaires algérien entretient des liens avec le Maroc et appartient à un réseau international de trafic de drogue ». Selon les éléments rapportés dans cette plainte, le réseau chercherait à faire entrer en Europe et en Afrique du Nord des stupéfiants en provenance du Brésil et de Guinée-Bissau. Le Maroc, Algésiras, les îles Canaries ainsi que Ceuta et Melilla seraient utilisés comme principaux itinéraires de transit. La plainte cite explicitement trois catégories d'acteurs qui seraient impliqués dans ces opérations : un trafiquant de drogue connu sous le pseudonyme de « Chuchas », Ayoub Aïssou, récemment remis en liberté provisoire en Espagne, ainsi que des membres des services de renseignement marocains. Le quotidien espagnol présente « Chuchas », dont le véritable nom serait Rubén Oliveira, comme l'un des trafiquants de drogue les plus importants de l'histoire du Portugal. D'après El Debate, il aurait notamment la capacité de faire entrer plusieurs tonnes de cocaïne en Europe grâce à des réseaux logistiques internationaux liés à des cartels sud-américains. Le journal affirme également que ses ressources financières lui permettraient de corrompre des

employés de secteurs considérés comme stratégiques, notamment dans le port et l'aéroport de Lisbonne. La plainte qualifie les liens entre les différents protagonistes de « structure à haut risque géopolitique ». Celle-ci chercherait, selon le document, à exploiter des territoires et des identités liés à la région afin de dissimuler des activités illégales. Ayoub Aïssou y est directement présenté comme faisant partie de ce dispositif présumé, la plainte établissant également un lien entre sa récente remise en liberté en Espagne et les activités du réseau évoqué. El Debate affirme par ailleurs qu'Ayoub Aïssou a été condamné à trois reprises par la justice algérienne, pour un total de 55 années de prison ferme. Les affaires citées portent notamment sur des faits de détournement de fonds et de financement clandestin de partis politiques. Le quotidien affirme avoir consulté l'une des décisions judiciaires, selon laquelle l'affaire aurait débuté par des faits de détournement de fonds publics. D'après cette décision, Ayoub Aïssou aurait utilisé sa position et ses relations dans le secteur privé pour détourner des fonds appartenant à l'État, avant de les réintroduire dans le circuit légal en les présentant comme des bénéfices gé-

nérés par des entreprises. Un réseau de sociétés fictives aurait, toujours selon cette décision citée par El Debate, servi à blanchir les fonds concernés. Pour ces faits, Ayoub Aïssou aurait été condamné à 15 ans de prison, avec confiscation des biens concernés et indemnisation du Trésor public. Dans une deuxième décision judiciaire citée par le journal, il aurait également transféré des capitaux à l'étranger en contournant la réglementation des changes, émis des chèques sans provision pour financer des opérations économiques fictives et participé au financement clandestin de partis politiques avec des fonds d'origine illicite. Cette affaire aurait donné lieu à une condamnation à 20 ans de prison. Enfin, une troisième décision judiciaire, présentée par El Debate comme la plus récente et comme la seule procédure dans laquelle Ayoub Aïssou aurait comparu personnellement devant la justice, décrit un système de blanchiment d'argent organisé sur plusieurs années. Selon cette décision, ce dispositif reposait sur des dizaines de sociétés fictives, des comptes bancaires ouverts en Algérie et à l'étranger ainsi que des biens immobiliers utilisés pour dissimuler l'origine d'importantes sommes d'argent. ■

Collecte et valorisation des déchets recyclables « Eco Arzew » conclu plusieurs conventions

L'établissement public « Eco Arzew », a récemment conclu plusieurs conventions avec des entreprises et des organismes en vue de renforcer les opérations de collecte, de tri et de valorisation des déchets recyclables, a indiqué à l'APS son directeur, Ghadi Laïd. L'établissement situé dans la daïra d'Arzew (Oran) et spécialisé dans les activités commerciales et industrielles liées au recyclage, avait conclu plusieurs conventions, notamment avec le Centre de tri et de valorisation des déchets de la wilaya d'Oran, ainsi que des contrats avec plusieurs entreprises activant dans la région. D'autres contrats sont également en cours de finalisation, notamment avec le port de pêche d'Arzew, a précisé M. Ghadi. Le même responsable a précisé que « Eco Arzew » assure la collecte de différents matériaux recyclables, notamment les déchets cartonnés et différents types de plastique, au niveau d'un centre dédié au tri et à la valorisation. L'établissement a lancé cette activité de collecte des déchets recyclables il y a environ trois mois. Au cours de la semaine écoulée, le volume des matériaux collectés a atteint près de 30 tonnes, a-t-il fait savoir, précisant que l'établissement ambitionne d'atteindre un volume mensuel compris entre 120 et 150 tonnes, tout en maintenant le même rythme d'activité. Les matériaux collectés sont soumis à des opérations de tri et de valorisation au niveau du centre, dans l'attente de l'extension de l'activité à la phase de production, à travers l'acquisition d'équipements destinés au traitement et à la transformation des matériaux récupérés. Dans ce cadre, M. Ghadi a souligné que l'établissement œuvre à développer son activité afin de contribuer à la création d'emplois, à l'amélioration du cadre de vie et à la protection de l'environnement, tout en renforçant la valorisation des déchets et la récupération des matériaux réutilisables.

Accidents de la circulation 5 morts et 201 blessés en 24 heures

Les accidents de la circulation ont fait 5 morts et 201 blessés au cours des dernières 24 heures, selon le bilan rendu public hier par la Direction générale de la Protection civile (DGPC), précisant que les secours sont intervenus à 161 reprises sur les routes. Au total, les unités de la Protection civile ont réalisé 2 840 interventions sur la période, soit une toutes les 29 secondes en moyenne. Concernant les noyades, 220 interventions ont été enregistrées. Les agents ont sauvé 142 personnes, mais un décès est à déplorer. Côté incendies, les sapeurs-pompiers ont traité 69 feux domestiques et industriels, ainsi que 4 feux de végétation. Aucun feu n'est en cours à cette heure, précise la DGPC. L'essentiel de l'activité reste constitué par les évacuations sanitaires, avec 1 759 interventions, suivie par les accidents divers (380 interventions) et les dispositifs de couverture préventive (247).

RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

Près de 12 millions rejoignent aujourd'hui les bancs de l'école

Tous les moyens humains et matériels sont mobilisés pour garantir une rentrée scolaire 2026/2027 optimale et réussie, a indiqué hier Saad Belabbès, inspecteur central au ministère de l'Education nationale. Sur le plan pédagogique, le responsable a affirmé qu'aucun déficit d'enseignants n'est à craindre.

PAR MERIEM K.

Près de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) rejoignent aujourd'hui, les bancs de l'école au titre de l'année scolaire (2026-2027). Pour les accueillir, l'ensemble des établissements scolaires sont prêts, y compris ceux ayant été touchés par les récents incendies particulièrement à Jijel et Béjaïa, a indiqué hier M. Belabbès sur les ondes de la radio nationale Chaîne 1. La remise en état de ces établissements garantit une reprise dans des conditions optimales. Il en est de même pour l'encadrement pédagogique, aucun déficit n'est à craindre, étant donné que le secteur s'est renforcé par plus de 26 000 nouvelles recrues ayant bénéficié de sessions de formation pédagogique préparatoires afin d'adapter leurs compétences aux programmes scolaires en vigueur, a-t-il poursuivi. L'invité de la Chaîne 1 a rappelé que les enseignants entament l'année scolaire avec un cours inaugural axé sur la relation entre l'environnement et la santé. Pour le cycle primaire, le thème du cours inaugural portera sur « la relation de l'arbre avec la santé », alors que les thèmes abordés dans les cycles moyen et secondaire porteront respectivement sur «l'impact de la dégradation des forêts sur la santé publique» et «la protection de l'environnement forestier comme nécessité sanitaire», a-t-il ajouté. S'agissant de la surcharge des classes, l'inspecteur central a souligné que ce phénomène diminue progressivement d'année en année. Ce qui permettra, estime le responsable, notamment d'abandonner le système de la double vacation dans plusieurs établissements expliquant que l'objectif national reste fixé entre 25 et 28 élèves par classe. Toutefois, dans certaines nouvelles cités où les infrastructures scolaires peinent à suivre la croissance démographique, des cas exceptionnels de 35 à 36 élèves par classe pourraient être enregistrés, des effectifs qui demeurent néanmoins gérables. Il a également fait état de l'existence de certains établissements connaissant une forte affluence d'élèves, assurant que le travail se poursuit pour remédier aux causes de cette situation et obtenir des effectifs qui ga-



rantissent la mise en œuvre des programmes éducatifs et l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Une attention particulière pour les personnes aux besoins spécifiques

M. Belabbès a affirmé que la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques demeure parmi les priorités du système éducatif national, soulignant que l'État algérien accorde une importance particulière à cette catégorie et poursuit le renforcement des mécanismes leur permettant leur intégration scolaire. Dans ce contexte, il a expliqué que le ministère de l'Éducation nationale travaille en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, dans le cadre d'une relation complémentaire, afin de renouveler les mécanismes et procédures susceptibles d'accueillir cette catégorie et de réduire les difficultés qu'elle pourrait rencontrer au cours de son parcours scolaire. Il a ajouté que l'objectif principal pour le secteur de l'éducation est d'assurer la réussite scolaire de cette catégorie et de fournir les moyens permettant aux élèves aux besoins spécifiques de bénéficier de l'enseignement et de réaliser les objectifs escomptés de la scolarisation. Concernant le manuel scolaire, l'inspecteur central au MEN a confirmé que les manuels scolaires étaient

largement disponibles et proposés à des prix raisonnables. Les familles peuvent se les procurer au sein des établissements scolaires, dans les librairies agréées ainsi que lors des foires dédiées. Pour cette année scolaire, près de 80 millions d'ouvrages ont été imprimés, dont 30 millions sont destinés à l'opération de distribution gratuite et plus de 26 millions destinés à la vente. La nouvelle année scolaire est par ailleurs marquée par la parution d'un manuel conçu pour les élèves de deuxième année moyenne pour la langue anglaise, accompagné d'un guide, ainsi qu'un nouveau livre dédié aux jeux sportifs pour les élèves de troisième année primaire.

Un règlement intérieur unifié

Cette année, l'école algérienne s'est dotée d'un règlement intérieur unifié pour les établissements scolaires des trois cycles, fixant des règles communes de fonctionnement et précise les droits et obligations de l'ensemble de la communauté éducative. A travers 55 articles, répartis en neuf axes, le nouveau règlement intérieur couvre l'ensemble des aspects de la vie scolaire : droits et obligations des élèves, des enseignants, gestion des absences et des retards, discipline, sécurité, usage des outils numériques et inclusion des élèves à besoins spécifiques.

Le responsable a rappelé que le ministère de l'Éducation nationale organise aujourd'hui, jour de la rentrée scolaire (2026-2027), la 2ème édition de la «La semaine de la santé scolaire». Placée sous le slogan «La santé scolaire... pour un avenir sain et sûr». Une manifestation éducative de sensibilisation organisée avec la participation des ministères, de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique et de la Jeunesse ainsi que l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). Ainsi, des ateliers et conférences seront donnés dans chacun des trois paliers afin de renforcer la sensibilisation des élèves aux différentes questions liées à la santé et à la prévention. Le programme abordera l'hygiène corporelle, la santé à l'école, l'alimentation équilibrée, ainsi que les bienfaits de l'activité physique. D'autres thématiques majeures seront également traitées, comme les dangers des boissons énergisantes, la santé mentale, et la prévention contre la drogue et les addictions, le tout étayé par des activités d'information complémentaires. M. Belabbès a, enfin, souligné l'importance de la contribution des parents à la réussite de l'année scolaire et à l'accompagnement des efforts déployés par l'État, au service de l'objectif de rehausser la qualité de l'enseignement et d'atteindre l'excellence. ■

Accueil des élèves à la rentrée scolaire

Suivi sur le terrain de l'état de préparation des établissements scolaires

Les opérations de suivi sur le terrain se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays afin de s'enquérir de l'état de préparation des établissements scolaires en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. « Conformément aux instructions des hautes autorités du pays et en application des directives du ministre de l'Intérieur, des

Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, données lors de sa réunion avec les walis, en vue de réunir toutes les conditions nécessaires pour une rentrée scolaire réussie, les opérations de suivi sur le terrain et de coordination se sont poursuivies au cours de la dernière semaine à travers les différentes wilayas du pays, afin de s'enquérir de l'état de préparation des établissements scolaires pour l'accueil des élèves

lundi », a indiqué le ministère. Ces opérations comprennent « l'inauguration et la réception de nouveaux établissements scolaires, l'inspection des travaux de réaménagement, de maintenance et de rénovation, le nettoyage et l'aménagement des abords des écoles et le suivi des projets d'extension et de réalisation », précise la même source. De même, « les walis ont tenu des réunions de coordination avec les

différents acteurs et intervenants, afin de finaliser les dispositions et de garantir la disponibilité du transport et de la restauration scolaires dès le premier jour, en sus de la mise en œuvre de l'instruction du ministre relative à l'aménagement d'espaces et de points de vente de fournitures scolaires ». Ces efforts visent à « assurer une rentrée scolaire réussie » et à « accueillir les élèves dans les meilleures conditions ».

IANOR

Une nouvelle édition de l'ISO 9001 pour répondre aux mutations du monde de l'entreprise

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) vient de publier la nouvelle édition de la norme ISO 9001, référence mondiale en matière de systèmes de management de la qualité.

PAR FATIHA A.

Announced par l'Institut algérien de normalisation (IANOR), cette version 2026 apporte plusieurs évolutions destinées à mieux répondre aux mutations de l'environnement économique, aux nouvelles attentes des clients et à la complexification des chaînes d'approvisionnement.

«L'Organisation internationale de normalisation (ISO) a officiellement lancé la nouvelle édition de la norme ISO 9001:2026 – Systèmes de management de la qualité – Exigences, un référentiel largement adopté à travers le monde par des organismes de toutes tailles et de tous secteurs d'activité», indique l'IANOR.

Selon l'Institut algérien de normalisation (IANOR), qui a annoncé cette nouvelle édition, la norme ISO 9001 est aujourd'hui utilisée par plus d'un million d'organismes à travers le monde. Sa nouvelle version vise à accompagner les organisations face à un environnement économique et technologique en constante évolution, en leur permettant notamment de renforcer leur résilience, d'améliorer leurs performances et de créer durablement de la valeur.

Depuis près de quatre décennies, ISO 9001 fournit aux organisations un cadre internationalement reconnu pour structurer leur système de management de la qualité, améliorer

leurs processus et renforcer la confiance de leurs clients et partenaires. La version 2026 conserve les principes fondamentaux qui ont contribué à faire de cette norme une référence internationale, tout en introduisant des ajustements destinés à tenir compte des nouvelles réalités auxquelles sont confrontées les entreprises et les institutions.

Parmi les principales évolutions apportées par cette édition figurent des mises à jour ciblées visant à améliorer la clarté, l'utilisation et la pertinence des exigences. L'objectif est de permettre aux organismes de s'appuyer sur le cadre qu'ils connaissent déjà, tout en l'adaptant plus efficacement à leur environnement opérationnel actuel.

La nouvelle version accorde également une importance accrue au leadership, à la culture de la qualité et au comportement éthique. Cette orientation traduit la volonté de renforcer le rôle de la gouvernance et des responsables dans la mise en œuvre et l'efficacité des systèmes de management de la qualité.

Autre évolution importante, ISO 9001:2026 apporte davantage d'éclairage sur l'étude des risques et des opportunités, afin de favoriser une prise de décision plus cohérente et davantage intégrée à la stratégie des organisations. Cette approche doit notamment permettre aux organismes de mieux anticiper les évolutions



de leur environnement et d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer leurs performances.

La nouvelle édition introduit par ailleurs une nouvelle section explicative, destinée à aider les utilisateurs à mieux comprendre la finalité des différentes exigences et à favoriser leur application de manière cohérente.

ISO 9001:2026 s'aligne également sur la structure harmonisée des normes de systèmes de management de l'ISO, ce qui devrait faciliter son intégration avec d'autres référentiels internationaux utilisés par les organisations. Cette compatibilité constitue un élément important pour les organismes qui disposent déjà de plusieurs systèmes de management

et souhaitent les intégrer au sein d'une démarche cohérente.

Pour les entreprises et institutions déjà certifiées ou utilisant ISO 9001, cette nouvelle édition est présentée comme une évolution progressive plutôt qu'une rupture. Elle doit leur permettre de valoriser les systèmes de management existants tout en veillant à leur maintien dans un état pertinent, efficace et adapté aux transformations de leur environnement opérationnel.

La norme concerne un large éventail de secteurs. Elle est notamment utilisée dans l'industrie manufacturière, les entreprises technologiques, les établissements de santé, les universités, les administrations publiques, les institutions financières et les en-

treprises de services, ainsi que par les petites entreprises. Sa diffusion internationale offre ainsi un cadre commun aux organismes souhaitant structurer leur démarche qualité et répondre aux exigences de marchés de plus en plus interconnectés.

La publication de l'ISO 9001:2026 intervient au terme d'un processus de collaboration internationale associant le réseau mondial des organismes nationaux de normalisation de l'ISO et des experts issus de différents pays. Cette démarche vise à garantir l'élaboration de normes fondées sur le consensus et prenant en compte l'évolution des besoins des organisations ainsi que les pratiques internationales en matière de management. ■

PROGRAMME NADJAH

L'INAPI lance la deuxième édition d'accompagnement des PME

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) a organisé la cérémonie de clôture de la première édition du Programme NADJAH – Clinique de gestion de la propriété intellectuelle, à l'occasion de laquelle des attestations ont été remises aux entreprises participantes, marquant également le

lancement officiel de la deuxième édition. Réalisé en partenariat avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le Programme NADJAH vise à renforcer l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'identification, la protection et la valorisation de leurs actifs de propriété intellec-

tuelle. Cette initiative permet notamment aux entreprises participantes de mieux appréhender les mécanismes liés à la propriété intellectuelle et d'intégrer davantage sa gestion dans leurs stratégies de développement.

Dans le prolongement du lancement de cette deuxième édition, le premier bootcamp s'est tenu

du 15 au 17 septembre 2026, ouvrant une nouvelle phase d'accompagnement et de formation au profit des PME sélectionnées. Cette démarche s'inscrit dans les efforts visant à renforcer les capacités des entreprises algériennes et à favoriser une meilleure valorisation de leurs innovations et créations. **F. A.**

Coopération économique et commerciale

La CACI et l'ambassadrice de Suisse en Algérie examinent de nouvelles opportunités de partenariat

Le directeur de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Chakib Kouidri, a reçu, en présence du président de la CACI, Taieb Chabab, l'ambassadrice de Suisse en Algérie, Marion Weichelt, dans le cadre d'une visite de courtoisie.

La rencontre, à laquelle ont également pris part les présidents des Chambres de commerce et d'industrie « Sahel » de Boumerdès, Rabah Cherif, et « Chenoua » de Tipasa, a permis d'échanger sur les moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Suisse.

Selon un communiqué de la CACI, les discussions ont notamment porté sur le développement des échanges commerciaux, ainsi que sur la promotion des partenariats et des investissements entre les entreprises des deux pays, particulièrement dans les secteurs présentant un intérêt commun.

Les participants ont également souligné l'importance de renforcer les échanges entre les communautés d'affaires algérienne et suisse, ainsi que le rôle de la CACI dans le rapprochement institutionnel et économique et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat.

Cette visite s'inscrit dans une volonté commune de consolider les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Suisse et de renforcer les canaux de dialogue et de communication entre les opérateurs économiques des deux pays. **F. A.**

APRUE

Une formation dédiée à la gestion des flottes et à l'éco-conduite



L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) annonce l'organisation, du 27 septembre au 1er octobre 2026 à Alger, d'une session de formation spécialisée

consacrée à la « Gestion des flottes captives et éco-conduite ».

Cette formation, d'une durée de cinq jours, s'adresse notamment aux entreprises souhaitant améliorer la gestion de leur parc de véhicules, mieux maîtriser la

consommation de carburant et réduire les coûts liés à l'exploitation de leurs flottes. Le programme de cette session portera sur plusieurs axes, notamment l'organisation et la gestion des flottes captives, ainsi que le suivi de la consommation de carburant et les moyens permettant d'en assurer une meilleure maîtrise.

Les participants seront également sensibilisés aux techniques d'éco-conduite, à la sécurité routière et aux pratiques permettant d'améliorer les performances des conducteurs tout en réduisant la consommation énergétique des

véhicules. La formation abordera, par ailleurs, la réduction de l'empreinte carbone des flottes et la promotion de pratiques plus durables dans le domaine du transport.

À travers cette initiative, l'APRUE entend contribuer au renforcement des compétences des conducteurs et des responsables de flotte, afin d'améliorer les performances des parcs automobiles, de réduire les consommations et les coûts d'exploitation et de favoriser une transition vers des modes de transport plus économes en énergie et plus durables. **F. A.**

ENERGIE

Adjal examine les leviers de maîtrise de la consommation de gaz

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier, une réunion de travail restreinte consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers importants relevant du secteur, avec un accent particulier sur la rationalisation de la consommation de gaz et sur un dossier lié à la coopération extérieure africaine dans le domaine énergétique.

PAR FATIHA A.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des principaux dossiers du secteur et de l'examen des mécanismes susceptibles d'améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources énergétiques. «Les échanges ont notamment porté sur la situation de la consommation de gaz et sur les moyens à mettre en œuvre afin de promouvoir une utilisation plus rationnelle de cette ressource, à travers une meilleure maîtrise des usages et le renforcement de l'efficacité énergétique», a indiqué hier le ministre dans un communiqué.

Au cours de la réunion, les participants ont procédé à un examen de la situation de la consommation de gaz, en mettant l'accent sur les différents moyens permettant d'en améliorer la gestion et l'utilisation. Cette démarche vise notamment à consolider les efforts engagés en matière de rationalisation énergétique et à encourager des pratiques favorisant une consommation plus efficiente. La maîtrise de la consommation constitue en effet un volet important de la politique énergétique, dans un contexte marqué par la nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles et d'améliorer continuellement l'efficacité des systèmes énergétiques. La rationalisation du gaz s'inscrit ainsi dans une approche plus large visant à renforcer l'efficacité énergétique et à favoriser une consommation responsable.

Dans cette perspective, la sensibilisation et l'ancrage d'une véritable culture de consommation rationnelle figurent parmi les leviers permettant de réduire les gaspillages et d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie. Cette orientation



concerne aussi bien les différents secteurs d'activité que les usages domestiques, avec l'objectif de faire de la maîtrise de la consommation un réflexe durable.

La réunion a également été consacrée à l'examen d'un dossier relevant de la coopération extérieure africaine. Les discussions ont porté sur les différentes dimensions liées à ce dossier ainsi que sur les modalités de son suivi, avec l'objectif de consolider les relations de coopération et de partenariat dans le domaine énergétique.

Le renforcement des relations énergétiques avec les pays africains constitue un axe important de la coopération extérieure de l'Algérie, notamment à travers le développement de partenariats, l'échange d'expertises et le partage d'expériences dans les différents domaines

liés à l'énergie. Cette dynamique peut également contribuer à l'émergence de projets communs et à la consolidation des capacités énergétiques du continent.

À travers cette orientation, l'Algérie entend poursuivre son implication dans les initiatives de coopération énergétique en Afrique, en privilégiant des partenariats fondés sur les intérêts communs et susceptibles de soutenir les objectifs de développement économique et durable.

À l'issue des travaux, le ministre Mourad Adjal a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à renforcer la culture de la consommation rationnelle de l'énergie. Il a également mis l'accent sur l'importance d'améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources énergétiques, en accordant une attention particulière aux actions permettant

de mieux maîtriser la consommation de gaz. Le ministre a, par ailleurs, souligné l'importance de poursuivre et de renforcer la coopération énergétique avec les pays africains, à travers un suivi régulier des dossiers et une consolidation des mécanismes de partenariat.

Cette réunion met ainsi en évidence deux orientations complémentaires pour le secteur : d'une part, la poursuite des efforts en matière de maîtrise et de rationalisation de la consommation énergétique et, d'autre part, le développement de la coopération énergétique avec les partenaires africains. Deux axes qui s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer l'efficacité du secteur, à optimiser l'utilisation des ressources et à soutenir une dynamique de développement énergétique durable. ■

Destinés au transport minier

L'ENCC et FERROVIAL s'unissent pour fabriquer localement des wagons

L'Entreprise nationale des charpentes métalliques et de la construction métallique (ENCC SPA), filiale du Groupe national des industries sidérurgiques SNS, et le Groupe FERROVIAL ont signé, une convention-cadre de coopération industrielle visant à renforcer la fabrication nationale d'équipements ferroviaires destinés notamment au transport des produits miniers.

«La convention a été signée par Abdelhalim Arouche, président-directeur général de l'ENCC SPA, et Mounir Abbassi, directeur général du Groupe FERROVIAL, en présence de Saïd Arabat, président du conseil d'administration de l'Entreprise nationale FERROVIAL», a indiqué hier la société nationale de sidérurgie (SNS) dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de soutien et de développement de l'industrie ferroviaire nationale, tout en contribuant à la valorisation des ressources minières stratégiques de l'Algérie. Il prévoit notamment la mise en œuvre d'un programme national de fabrication de wagons destinés au transport des produits miniers, avec une orientation particulière vers l'accompagnement de la chaîne logistique liée au transport du phosphate.

À travers la mise en commun de leurs expertises, compétences et capacités industrielles, l'ENCC et FERROVIAL ambitionnent de porter le taux d'intégration nationale à plus de 70%, tout en réduisant le recours aux importations d'équipements ferroviaires spécialisés.

Le partenariat devrait également, selon la même source, favoriser le développement des compétences techniques nationales et le transfert de technologie, en plus de contribuer à la création de valeur ajoutée et d'emplois qualifiés. Il constitue ainsi une étape dans la perspective de la structuration d'une filière nationale dédiée à la fabrication de wagons de fret ferroviaire spécialisés.

Cette coopération intervient dans un contexte marqué par le renforcement des investissements dans les secteurs minier et ferroviaire et par la volonté de développer des solutions industrielles locales pour accompagner les grands projets structurants du pays. La fabrication de wagons destinés au transport des produits miniers doit notamment permettre de mieux intégrer les capacités industrielles nationales dans les chaînes logistiques liées à l'exploitation et à l'acheminement des ressources minières.

À terme, cette initiative vise à consolider le « Made in Algeria » dans le domaine des équipements ferroviaires, à renforcer la souveraineté industrielle et à mobiliser davantage les capacités nationales au service des projets stratégiques dans les secteurs des mines et du transport ferroviaire.

F. A.

PÉTROLE BRUT

L'Algérie quatrième exportateur africain par voie maritime

L'Algérie s'est hissée au quatrième rang des cinq principaux pays africains exportateurs de pétrole brut transporté par voie maritime, avec une moyenne d'environ 380.000 barils par jour entre mars et août 2026, selon les données de l'Energy Research Unit. Cette évolution intervient dans un contexte de recul global des exportations des principaux producteurs africains, dont le volume cumulé a diminué de 6% sur un an.

Les données de l'Energy Research Unit font ressortir une moyenne d'environ 4 millions de barils par jour pour les exportations de pétrole brut par voie maritime des cinq principaux pays africains producteurs au cours des six premiers mois de la guerre entre l'Iran et Israël. Ce volume était de l'ordre de 4,26 millions de barils par jour durant la

même période de 2025, soit une baisse d'environ 260.000 barils par jour.

La Libye arrive en tête du classement africain, avec des exportations moyennes estimées à 1,20 million de barils par jour entre mars et août 2026. Le pays a ainsi enregistré une progression de 2%, correspondant à environ 20.000 barils par jour supplémentaires, par rapport à la moyenne de 1,18 million de barils par jour enregistrée durant la même période de 2025.

Le Nigeria occupe la deuxième position, avec une moyenne de 1,20 million de barils par jour. Ses exportations ont toutefois reculé de 15%, soit environ 210.000 barils par jour, par rapport aux quelque 1,41 million de barils par jour enregistrés un an auparavant.

L'Angola se classe troisième avec une

moyenne de 1,02 million de barils par jour. Ses exportations ont progressé de 3%, soit environ 30.000 barils par jour, contre près de 990.000 barils par jour au cours de la même période de 2025.

L'Algérie occupe, quant à elle, la quatrième place, avec une moyenne d'environ 380.000 barils par jour de pétrole brut exporté par voie maritime durant la période considérée. Ce niveau place ainsi le pays parmi les principaux exportateurs africains de brut transporté par mer.

La République du Congo complète le Top 5 africain, avec des exportations moyennes de quelque 260.000 barils par jour. Le pays a enregistré une progression de 4%, équivalant à environ 10.000 barils par jour, contre 250.000 barils par jour durant la même période de 2025.

À l'échelle régionale, ces données

s'inscrivent dans un contexte marqué par une forte contraction des exportations de pétrole brut en provenance du Moyen-Orient. Selon l'Energy Research Unit, celles-ci ont reculé de 41% au cours des six premiers mois de la guerre entre l'Iran et Israël, pour s'établir à environ 9,9 millions de barils par jour, contre 16,7 millions de barils par jour durant la même période de 2025.

Cette baisse représente une diminution d'environ 6,8 millions de barils par jour et traduit l'ampleur des perturbations enregistrées sur les flux pétroliers maritimes durant la période étudiée. Dans ce contexte, les principaux producteurs africains continuent de représenter une part importante des approvisionnements mondiaux en pétrole brut transporté par voie maritime.

F. A.

Tébessa
Plus de 100 aides-soignants bientôt recrutés dans le secteur de la santé

Le secteur de la santé et de la population de la wilaya de Tébessa sera prochainement renforcé par le recrutement de 103 aides-soignants de santé publique, a indiqué, jeudi, le directeur du secteur, Larbi-Nasreddine Sekine. Ce personnel paramédical devant être recruté pour différents établissements publics de santé, est constitué de diplômés d'écoles privées agréées, a précisé le même responsable dans une déclaration à l'APS, ajoutant que l'examen des dossiers des intéressés a été entamé en vue d'une prise de fonctions dans les plus brefs délais. M. Sekine a souligné que les aides-soignants en question seront affectés dans six (6) établissements publics hospitaliers (EPH) situés dans les communes de Tébessa, de Bekkaria, de Bir El Ater, de Chrea, d'El Aouinet et de Morsot ainsi que dans quatre (4) Etablissements publics de santé de proximité (EPSP) situés à Tébessa, Negrine, Chrea et Bir El Ater, et à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Mère et Enfant Khaldi-Abdelaziz au chef-lieu de wilaya. Le recrutement de ces personnels est destiné à renforcer les services de santé pour assurer une bonne prise en charge des patients et optimiser les conditions d'accueil dans les structures publiques de santé, a conclu le même responsable.

Khenchela
Récupération de 78 hectares de foncier industriel non exploité

Une superficie totalisant 78 hectares de foncier industriel non exploité a été récupérée depuis le début de l'année 2026 dans la wilaya de Khenchela, at-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, de 69 lots couvrant 57 hectares dans huit zones d'activités, et de 14 lots situés en dehors des zones d'activités, d'une superficie totale estimée à 21 hectares. Selon les services de la wilaya, ce foncier industriel non exploité a été récupéré à la suite des propositions de la commission de wilaya qui a inspecté les lots de terrain accordés dans le cadre de l'investissement. Il a été constaté selon les mêmes services que les investisseurs bénéficiaires n'avaient pas entamé leurs projets malgré les mises en demeure qui leur ont été notifiées, conduisant à la prise, à leur rencontre, des mesures légales prévues. Selon la même source, la récupération de ces parcelles de terrain a été effectuée par l'annulation, par le wali, des décisions de concession liées aux investisseurs n'ayant pas encore obtenu d'actes de concession, ainsi que par voie de justice pour les investisseurs ayant préalablement obtenu des actes de concession. Les lots récupérés seront «bientôt» remis en concession pour bénéficier à des investisseurs sérieux, at-on fait savoir de même source, au même titre que 1.361 lots aménagés, recensés dans les zones d'activité de Babar et de Baghaï, et ce, dans le cadre de la loi n 23-17 du 15 novembre 2023 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique pertinent au domaine du privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

RENTREE SCOLAIRE À TINDOUF

De nouvelles structures éducatives réceptionnées

La nouvelle année scolaire est marquée par le renforcement du secteur à travers de nouvelles structures éducatives dans les trois cycles d'enseignement, ainsi que par la mise en service d'établissements ayant bénéficié d'opérations de réhabilitation et d'équipement.

Le parc des structures éducatives de la wilaya de Tindouf s'est renforcé, en prévision de la nouvelle année scolaire 2026-2027, par plusieurs établissements réceptionnés et équipés, tandis que d'autres devraient être mis en service au cours des prochaines semaines et des prochains mois, a-t-on appris auprès de la Direction de l'éducation de la wilaya. Dans ce cadre, le directeur de l'éducation, Abderrahmane Lebbad, a indiqué que les préparatifs de la rentrée scolaire « se poursuivent à un rythme soutenu, en coordination avec les différents secteurs concernés ». Il a précisé que la nouvelle année scolaire sera marquée par le renforcement du secteur à travers de nouvelles structures éducatives dans les trois cycles d'enseignement, ainsi que par la mise en service d'établissements ayant bénéficié d'opérations de réhabilitation et d'équipement. Dans le cycle primaire, deux établissements ont été réceptionnés, dont l'école primaire « Djekani Ahmed », située au quartier El-Moustakbal. Il a été décidé d'exploiter cet établissement en tant qu'annexe rattachée au collège « Djilali Bounâama », afin de réduire la pression sur cet établissement. Cette annexe devrait accueillir quelque 308 élèves répartis sur huit divisions pédagogiques. Elle a été dotée des équipements nécessaires, notamment des climatiseurs, du mobilier scolaire et du matériel de bureau. Un certain nombre d'élèves qui étaient scolarisés dans des établissements éloignés y



ont également été transférés, a précisé le même responsable. La deuxième école primaire, située au quartier El-Hikma, ne sera toutefois pas mise en service durant le premier trimestre de la nouvelle année scolaire, en raison d'un «nombre insuffisant d'élèves». Son ouverture est prévue au cours des prochains mois. Dans le cycle moyen, le collège « Arqoub », situé au quartier Es-Selaga, sera mis en service en tant qu'établissement autonome après avoir été précédemment exploité comme annexe. Il devrait accueillir environ 300 élèves et a été doté des équipements ainsi que des personnels ad-

ministratifs et pédagogiques nécessaires afin d'assurer une rentrée dans de bonnes conditions. Le collège « Mimouni Mohamed », situé au quartier des 400-Logements (El-Karama), devrait, quant à lui, ouvrir ses portes à partir de la deuxième semaine de la rentrée scolaire, après l'achèvement de l'opération d'orientation des élèves. Il devrait accueillir plus de 300 élèves et a été équipé du mobilier et des moyens nécessaires. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un nouveau collège au quartier El-Hikma se poursuivent. Sa réception est prévue dans un délai d'un mois à un mois et demi au maximum, selon le

directeur de l'éducation. Cette nouvelle structure devrait contribuer à réduire la pression exercée sur le collège Ben Taïeb, qui compte plus de 900 élèves. Dans l'attente de sa réception, une annexe a été aménagée au niveau du lycée Kacem Mohamed, afin d'accueillir quelque 450 élèves. Concernant le cycle secondaire, le secteur sera également renforcé par un nouveau lycée situé au quartier El-Karama. Les préparatifs se poursuivent actuellement pour achever son équipement et permettre sa mise en service dans les meilleures conditions, a conclu la même source. ■

TLEMCCEN

Projet de revêtement de la pelouse du stade «Colonel-Lotfi» en gazon hybride

Le stade «Colonel-Lotfi» de Tlemcen bénéficiera, dans le cadre de la deuxième tranche des travaux de son aménagement et de sa modernisation, d'une opération de revêtement de sa pelouse en gazon hybride, après l'achèvement récemment de la première tranche des travaux, a indiqué dimanche la direction de l'Office du complexe sportif de la wilaya. La deuxième tranche des travaux prévus, outre la pose du gazon hybride, l'équipement des tribunes en sièges, l'installation d'un écran géant de haute qualité, ainsi que la mise en place de portes électroniques, dans le cadre de la poursuite du programme de modernisation de cette infrastructure sportive et d'amélioration des conditions d'accueil du public et des équipes, informe-t-on. Selon la même source, la première tranche des travaux, achevée récemment, a porté notamment sur l'aménagement et la rénovation des vestiaires, ainsi contribué à améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement des équipes sportives et à relever la qualité des services et des équipements annexes du stade.



Le lancement de la deuxième tranche reste tributaire de l'accord du ministère de tutelle, précisé la même source, souligne que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts vi-

sant à poursuivre l'aménagement et le développement du stade « Colonel-Lotfi » et à renforcer sa capacité à accueillir diverses compétitions et manifestations sportives.

La pelouse en gazon hybride projetée pour le stade «Colonel-Lotfi» sera du même type que celle mise en place au stade «19-Mai-1956» d'Annaba, ainsi qu'au stade «5-Juillet-1962» d'Alger récemment. Le stade «Colonel-Lotfi» est actuellement doté d'une pelouse en gazon synthétique, qui avait remplacé, il y a plusieurs années, l'ancienne pelouse en gazon naturel. Cette infrastructure avait notamment ouvert, au début des années 1990, plusieurs rencontres de la sélection nationale algérienne. Le gazon hybride associe le gazon naturel à des fibres synthétiques, permettant notamment d'améliorer la résistance de la pelouse et sa capacité à supporter une utilisation intensive, tout en offrant de meilleures conditions pour l'organisation des compétitions de football. D'une capacité d'environ 20.000 spectateurs, le stade «Colonel-Lotfi» fait ainsi l'objet d'un programme de modernisation visant à actualiser ses équipements et ses différentes installations et à améliorer les services de cette infrastructure sportive, à-on indiqué. ■

RENTRÉE SCOLAIRE

Retrouver le rythme sans pression

Sommeil, écrans, activité physique et alimentation : après les vacances, quelques repères simples permettent aux enfants de retrouver progressivement le rythme scolaire, sans pression.

Après plusieurs semaines de vacances, la rentrée scolaire marque le retour à un quotidien plus structuré. Sommeil décalé, repas pris à des heures différentes, temps d'écran plus important, sorties et activités de loisirs : autant d'habitudes qu'il faut progressivement réajuster. Pas question pour autant de transformer les premiers jours d'école en course contre la montre. Quelques repères simples et réguliers suffisent pour aider l'enfant à retrouver son rythme en douceur. Le sommeil arrive en tête des priorités. Chez les plus jeunes, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande 11 à 14 heures de sommeil par 24 heures pour les enfants de 1 à 2 ans, siestes comprises, et 10 à 13 heures pour ceux de 3 à 4 ans. La régularité des heures de coucher et de réveil est également importante. Les écrans méritent eux aussi une attention particulière. Après des vacances souvent plus permissives, mieux vaut réintroduire progressivement des limites claires plutôt que d'imposer une interdiction brutale. Pour les moins de 5 ans, l'OMS re-

commande de limiter le temps sédentaire passé devant les écrans et de privilégier la lecture, les histoires, les chansons ou les jeux partagés avec un adulte. Bouger reste tout aussi essentiel. Marche, vélo, jeux en plein air ou pratique sportive permettent de reprendre une activité régulière. Pour les 5-17 ans, l'OMS recommande en moyenne au moins 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à soutenue par jour, incluant notamment des activités renforçant les muscles et les os au moins trois fois par semaine. Dans l'assiette aussi, la régularité compte. Reprendre des horaires fixes pour les repas aide à structurer les journées. Une alimentation variée, privilégiant fruits, légumes, légumineuses et céréales complètes, est recommandée par l'OMS, tout en limitant les produits trop riches en sucres, en sel et en graisses. L'organisation internationale recommande notamment 250 grammes de fruits et légumes par jour pour les enfants de 2 à 5 ans, 350 grammes pour ceux de 6 à 9 ans et 400 grammes à partir de 10 ans. Mais la rentrée ne doit pas devenir



synonyme de surcharge. Entre les cours, les devoirs et les activités extrascolaires, les enfants ont aussi besoin de temps pour jouer, souffler et simplement ne rien faire. Les asso-

cier à l'organisation de la semaine — préparer le cartable, choisir les vêtements ou établir ensemble la routine du soir — peut les aider à retrouver leurs repères et à vivre la reprise

plus sereinement. Enfin, les parents peuvent rester attentifs aux signes de fatigue, comme une irritabilité inhabituelle, des difficultés de concentration ou des réveils compliqués. **A.B**

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À NÂAMA

Préserver et promouvoir l'habit traditionnel algérien



La préservation et la promotion de l'habit traditionnel algérien ont été au centre d'une journée de sensibilisation organisée jeudi par la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Nâama, au niveau de la Maison de l'artisanat et des métiers de la wilaya. Les participants à cette rencontre, qui a réuni des chercheurs spéciali-

sés, des inspecteurs des directions du tourisme et du commerce, ainsi que des représentants d'associations artisanales, ont souligné l'importance de préserver et de protéger les tenues traditionnelles, considérées comme une composante authentique de l'identité nationale et reflétant la richesse et la diversité du patrimoine algérien.

Ils ont également mis en avant le rôle de ces tenues en tant que ressource culturelle et touristique, caractérisée notamment par la diversité de ses designs, de ses couleurs, de ses motifs et de ses formes.

A cette occasion, les participants ont appelé à redonner toute sa place à ce patrimoine, en préservant ses dimensions historiques et civilisationnelles et en valorisant ses aspects esthétiques et artistiques, en tant qu'élément d'attraction touristique et facteur contribuant à la promotion de la destination touristique algérienne. Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer, auprès des jeunes générations, le sentiment de fierté à l'égard de ce patrimoine. De son côté, le chargé de la gestion de la direction du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Nâama, Bendaoud Sofiane, a souligné l'importance des salons et des expositions spécialisés pour mettre en lumière les créations des artisans et artisanes et faire connaître les ef-

forts déployés pour préserver ce patrimoine culturel.

Pour sa part, le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Amri Hocine, a mis en avant le rôle de la Chambre dans la valorisation de la beauté, de l'authenticité et de la diversité de la tenue traditionnelle algérienne à travers les différentes régions du pays. Il a également évoqué les actions d'accompagnement et de formation spécialisée visant à développer l'artisanat et à préserver cet héritage, dont une partie a été inscrite sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, ainsi qu'à encourager les artisanes à œuvrer à la promotion de cette activité. A noter qu'en marge de cette journée de sensibilisation, un ensemble de produits artisanaux témoignant du savoir-faire et de la créativité des artisanes de la région a été exposé. La rencontre s'est achevée par la remise de distinctions à plusieurs artisanes participantes. ■

Etats-Unis

Un quatrième décès lié à la rougeole recensé

Les autorités de Pennsylvanie, Etat de l'est des Etats-Unis, ont confirmé mardi un quatrième décès lié à la rougeole, le dernier en date d'une épidémie qui a atteint un niveau jamais vu dans le pays en 35 ans. Ces décès sont toutes survenues chez des individus non vaccinés, a précisé le ministère de la santé local dans un communiqué. Selon des communiqués de médecins légistes locaux, deux bébés trop jeunes pour être vaccinés sont morts, ainsi qu'une personne de 18 ans et une résidente de 40 ans. Ces morts s'ajoutent à trois autres décès, dont deux enfants, décomptés aux Etats-Unis en 2025, date à laquelle a commencé l'actuelle épidémie. Depuis début 2026, plus de 3.290 cas confirmés de cette maladie grave et contagieuse ont été dénombrés aux Etats-Unis dont près de 700 en Pennsylvanie, un niveau jamais vu depuis 1991. La rougeole provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et des éruptions cutanées, et dans certains cas des complications plus graves, comme une pneumonie et une inflammation du cerveau pouvant occasionner de graves séquelles, voire la mort. La maladie avait été déclarée éliminée du pays en 2000 grâce à la vaccination, mais connaît depuis plusieurs années un retour en force, sur fond de baisse des taux de vaccination. Avant la mise au point du vaccin au début des années 1960, la rougeole tuait des centaines d'enfants chaque année aux Etats-Unis. Elle continue de faire des dizaines de milliers de morts à travers le monde.

Etablissements de formation professionnelle à Tissemsilt

Une trentaine de jeunes aux besoins spécifiques concernés

Les services de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya de Tissemsilt ont orienté une trentaine de jeunes aux besoins spécifiques, âgés de plus de 16 ans, vers des établissements de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya, en prévision de la prochaine session d'octobre, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette direction. Le chef du service de la protection et de la promotion des personnes aux besoins spécifiques au sein de la direction, Ali Behilil, a indiqué que la démarche a concerné environ 30 personnes aux besoins spécifiques,

âgées de plus de 16 ans, orientées vers les établissements de formation et d'enseignement professionnels répartis à travers les différentes communes de la wilaya. Cette opération s'inscrit, selon le même responsable, dans le cadre des efforts du secteur visant à renforcer la prise en charge de cette catégorie de personnes, notamment à travers l'élargissement des possibilités de qualification et de formation, afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Il a également ajouté que cette démarche vise à assurer une meilleure intégration des enfants

pris en charge au niveau des différents centres spécialisés relevant du secteur de la wilaya, en leur permettant de bénéficier de parcours de formation adaptés à leurs capacités et à leurs aptitudes. M. Behilil a souligné que cette opération s'inscrit dans une approche adoptée par le secteur, en coordination avec les différents partenaires et organismes concernés, fondée, a-t-il expliqué, «sur une transition progressive de la prise en charge institutionnelle vers la qualification et l'acquisition de compétences». Cette approche doit

permettre aux bénéficiaires de disposer de possibilités plus larges pour développer leurs capacités, se préparer à leur intégration dans la vie sociale et professionnelle et renforcer leur autonomie. L'opération intervient à l'occasion de la prochaine session d'octobre, pour laquelle le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt a prévu environ 3.000 places pédagogiques, réparties entre les différents modes et dispositifs de formation proposés par les établissements du secteur à travers les communes de la wilaya.

SOUDAN

L'OIM alerte sur l'épuisement imminent des stocks du corridor humanitaire

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) tire la sonnette d'alarme sur l'épuisement imminent des stocks humanitaires et appelle à un financement d'urgence pour maintenir son aide aux populations déplacées.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a renouvelé son avertissement concernant l'épuisement, dans moins de deux semaines, des stocks destinés au «Corridor humanitaire commun» qu'elle gère au Soudan, appelant à un financement urgent pour éviter une interruption de ses opérations d'assistance aux populations déplacées et vulnérables. Ce corridor est utilisé par plus de 100 organisations humanitaires pour acheminer rapidement et efficacement des matériaux d'abri essentiels, des articles non alimentaires et des produits d'hygiène aux personnes dans le besoin à travers le Soudan, et a souscrit à plus de 2,84 millions de personnes au Soudan depuis juillet 2023. S'adressant aux journalistes à Genève vendredi, la porte-parole de l'OIM, Zoe Brennan, a déclaré que le manque d'abris adéquats pour les 8,6 millions de personnes déplacées, dans un contexte de combats en cours et coïncidant avec des inondations et de fortes pluies, entraîne « des risques accumulés de maladies, d'exposition à la violence sexiste, de séparation familiale et de déplacement forcé, en particulier dans les zones surpeuplées ». Elle a ajouté : «Si la capacité opérationnelle est perdue, elle ne peut pas



être restaurée simplement une fois les fonds disponibles. La reconstruire sera coûteuse et prendra du temps. C'est pourquoi le financement est si crucial en ce moment». Brennan a expliqué que l'organisation a besoin de 15 millions de dollars pour maintenir le corridor humanitaire opérationnel conjoint à un niveau de capacité minimal pendant 12 mois, permettant ainsi de soute-

nir 305.000 personnes. Elle a souligné que l'octroi d'un financement de 42 millions de dollars permettrait au corridor d'étendre ses activités et de fournir une aide immédiate et vitale à près d'un million de personnes. Et de prolonger : « Le choix ne se limite donc pas à la simple question du maintien ou non du corridor, mais concerne également l'ampleur des opérations qui pourront être exer-

cées et le nombre de personnes que les partenaires humanitaires pourront atteindre. Face à la persistance du conflit et des déplacements de population, la communauté humanitaire ne peut se permettre de perdre cette capacité opérationnelle. Nous lançons un appel urgent aux donateurs afin de garantir que cette aide vitale continue de parvenir au peuple soudanais ». ■

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL Près de 1.500 cas recensés en Europe

Près de 1.500 cas humains de virus du Nil occidental contractés localement ont été recensés en Europe depuis le début de la saison 2026, selon un bilan publié vendredi par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC). Au total, 1 482 cas ont été signalés dans 16 pays sur la base des données transmises jusqu'au 17 septembre. L'Italie est la plus touchée avec 652 cas, devant la Grèce (355), l'Espagne (114), la Roumanie (91) et la France (81). L'ECDC a identifié 180 zones de circulation locale du virus, dont 19 signalées pour la première fois cette semaine. La France compte 19 zones touchées, derrière l'Italie (65), la Grèce et la Roumanie (22 chacune). Une zone est considérée comme affectée lorsqu'au moins un cas humain contracté localement y est détecté pendant la saison de transmission. Le bilan ne prend pas en compte les données de surveillance concernant les oiseaux et les chevaux. Le virus circule principalement entre les oiseaux et les moustiques, notamment ceux du genre Culex. Les humains et les autres mammifères peuvent être contaminés par la piqûre d'un moustique infecté. Environ 80% des infections humaines sont asymptomatiques, selon l'ECDC. Près de 20% peuvent provoquer une fièvre accompagnée notamment de maux de tête, de fatigue, de douleurs



musculaires, de vomissements ou d'éruptions cutanées. Moins de 1% des personnes infectées développent une forme neurologique grave, comme une méningite ou une encéphalite. Les personnes âgées ou immunodéprimées présentent un risque plus élevé et aucun traitement spécifique ni vaccin humain n'est actuellement disponible. La majorité des contaminations européennes se produisent entre juillet et septembre, lorsque les moustiques sont les plus actifs. Les températures élevées, les zones humides et la présence d'oiseaux migrateurs déterminent la circulation du virus. ■

■ Incendie d'un établissement de soins en Allemagne Un mort et au moins 25 blessés à Berlin

Un homme a trouvé la mort et au moins 25 autres personnes ont été blessées samedi lors d'un incendie dans un établissement de soins à Berlin, selon les pompiers de la capitale allemande. Le journal allemand Tagesspiegel a rapporté que les pompiers ont été alertés peu avant 10 heures. Les premières conclusions indiquent que l'incendie s'est déclaré dans la chambre d'un patient, qui a été ravagé par les flammes et entièrement détruite. Une épaisse fumée s'est répandue dans l'ensemble du bâtiment de cinq étages situé dans le quartier de Kreuzberg. Parmi les blessés, une personne se trouvait dans un état critique et a dû être réanimée, tandis que les autres ont subi des blessures légères, principalement dues à l'inhalation de fumée, a déclaré un porte-parole des pompiers. Tous les patients ont été évacués du bâtiment et ont reçu des soins médicaux. L'incendie a été maîtrisé et entièrement éteint en début d'après-midi. La cause de l'incendie reste inconnue.

■ Sénégal Plus de 260 millions de dollars pour éliminer le paludisme d'ici à 2030

Environ 150 milliards de francs CFA (environ 262,5 millions de dollars) sont nécessaires pour éliminer le paludisme au Sénégal à l'horizon 2030, a indiqué jeudi le coordonnateur du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), Aliou Thiongane. S'exprimant lors d'un panel à Dakar consacré à l'élimination de cette maladie, M. Thiongane a précisé que 73 des 79 districts sanitaires du pays étaient en phase de pré-élimination, après plus de trois décennies de lutte reposant notamment sur la chimioprévention, la distribution de moustiquaires imprégnées et la prise en charge gratuite des cas confirmés. Il a aussi appelé à adapter les interventions, en passant d'une approche de contrôle de masse à une stratégie de détection des cas, d'investigation et de riposte. Selon un bilan publié le 14 septembre par le ministère sénégalais de la Santé, entre 2024 et 2025, l'incidence du paludisme est passée de 22,8 à 12,8 cas pour 1.000 habitants et le nombre de décès liés à la maladie a reculé de 312 à 150.

■ Chine Deux morts et trois disparus après une coulée de boue au Sichuan

Deux personnes sont décédées, et trois restent autres portées disparues après qu'une coulée de boue a frappé samedi matin la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), ont indiqué les autorités locales. La coulée de boue s'est produite près du village de Zhiliuhe, dans le district de Yanbian de la ville de Panzhihua. Le département provincial de gestion des urgences a dépêché une équipe de travail sur place pour coordonner les opérations de secours. A 22h00, les secouristes avaient retrouvé deux corps et continuaient de rechercher les personnes portées disparues.

Ebola en RDC

Campagne de vaccination des agents de santé à Bunia

Les autorités de la République démocratique du Congo (RDC) ont lancé une campagne de vaccination des agents de santé et des personnels de première ligne dans la ville de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri. Selon les autorités sanitaires, la campagne, lancée samedi, cible les zones de santé de Bunia et de Mongwalu, parmi les plus touchées par le virus. La campagne de vaccination dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu devrait concerner quelque 20.000 personnels de première ligne sur une période allant de six à neuf mois. Le gouverneur militaire de l'Ituri, Gabi Kasongo Mulumba, a expliqué que la priorité accordée à ces personnels s'explique par leur exposition accrue au risque d'infection et leur participation directe aux opérations de riposte à l'épidémie. Le responsable de la riposte sanitaire en RDC, le professeur Steve Ahuka, a indiqué que le vaccin Ervebo, utilisé dans le cadre de cette campagne, était efficace contre le virus Ebola de souche Zaïre, précisant que son niveau d'efficacité contre le virus Soudan demeurerait encore inconnu. D'après le dernier bilan publié par l'Institut national de santé publique congolais, le pays a enregistré 7.541 cas confirmés, dont 3.639 décès, soit un taux de létalité d'environ 48,3 %, tandis que 1.823 patients se sont rétablis. L'épidémie s'est propagée à sept provinces. L'épidémie est partie de la province de l'Ituri, où elle a été officiellement déclarée à la mi-mai dernier, devenant la plus meurtrière des épidémies d'Ebola enregistrées dans le pays.

ALORS QUE BENSEBAÏNI ET HADJ MOUSSA SERONT EN RETARD

Chiakha et Kebbal arrivent boostés à Sidi Moussa

Le rassemblement de l'équipe nationale d'Algérie s'ouvre officiellement ce lundi sous la houlette du nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani. Prévu du 21 septembre au 6 octobre, ce stage intervient dans un contexte de renouveau pour les Verts, portés par des internationaux en pleine bourre sur les pelouses européennes. Entre dynamiques étincelantes et petits ajustements logistiques, le groupe trépigne d'impatience à l'idée de lancer cette nouvelle ère.

Ainsi, et en Norvège, Amin Chiakha confirme semaine après semaine son statut d'attaquant redoutable. Buteur ce week-end sur la pelouse de Kristiansund lors du succès de Rosenborg (3-1), le jeune avant-centre de 20 ans a une nouvelle fois fait parler son instinct de renard des surfaces. À la 83e minute, bien servi par Adrian Pereira, il a parachevé le succès des siens en inscrivant le troisième but de son équipe d'une conclusion clinique.

Cette réalisation vient couronner une régularité impressionnante : Chiakha porte désormais son total à 13 buts et 3 passes décisives en Eliteserien cette saison. Arrivant sur une dynamique explosive – avec notamment trois réalisations lors de ses deux précédentes sorties –, le prodige algérien débarque dans la tanière des Verts le plein de confian-

ce, prêt à convaincre le nouveau staff technique qui devrait, sauf surprise, compter sur lui pour les deux prochains matchs comptant pour les éliminatoires de la CAN 2027 face à la Zambie et au Burundi.

Ilan Kebbal régale en Ligue 1

De l'autre côté de l'Europe, c'est en France que les talents algériens s'illustrent. De retour au premier plan, Ilan Kebbal a illuminé la 5e journée de Ligue 1 avec le Paris FC face à Strasbourg. Titulaire au Stade Jean-Bouin, le milieu offensif de 28 ans a rapidement débloqué la situation dès la 18e minute.

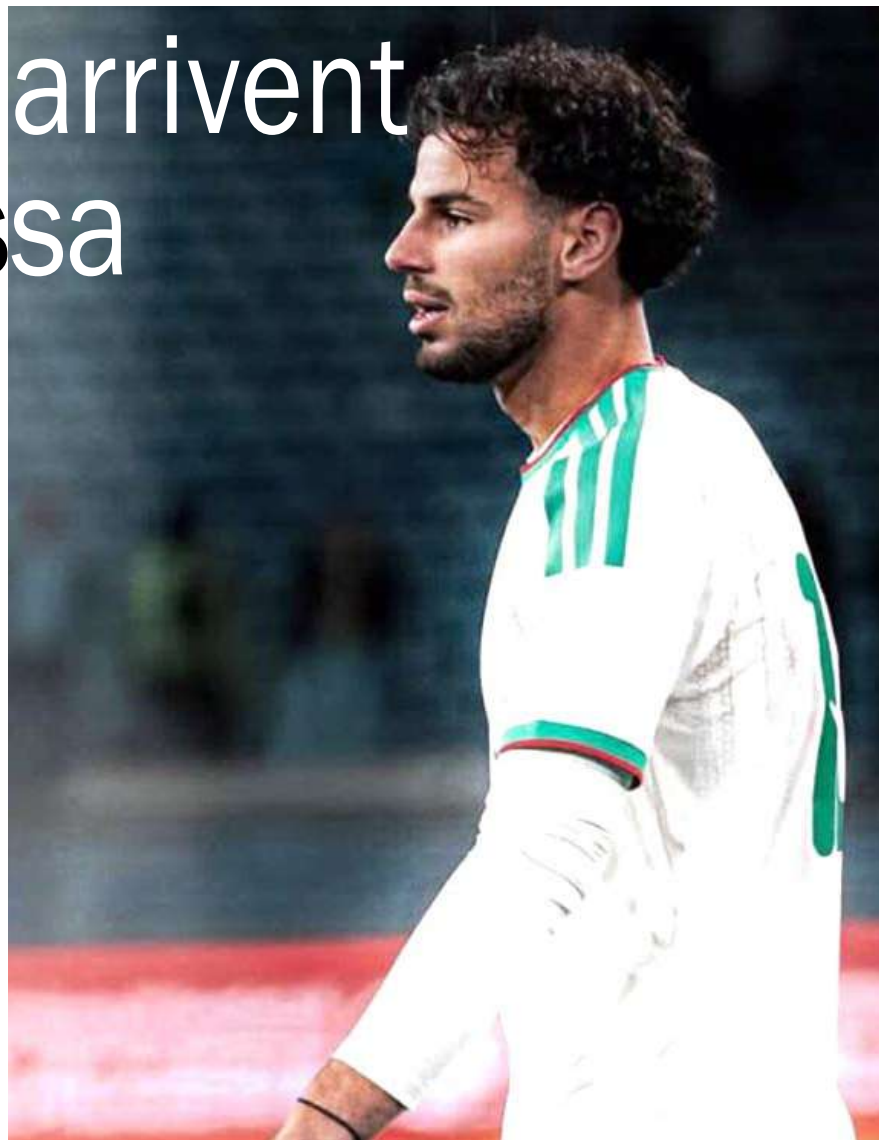
Lancé par Lassine Sinayoko, Kebbal a fait étalage de toute sa classe en anticipant la sortie du portier strasbourgeois Filip Jørgensen pour placer un lob somptueux du pied gauche. Tout en finesse, ce petit ballon

piqué est venu se loger au fond des filets, résumant à lui seul la palette technique et l'inspiration du joueur. Oublié sa non-convocation pour la Coupe du monde 2026, Kebbal récolte les fruits de son excellent début de saison avec une convocation méritée de Brahim Hemdani.

Si la majorité des troupes est attendue dès aujourd'hui au Centre technique national de Sidi Moussa, le rassemblement se complètera dans les prochaines heures avec quelques légers retards. En effet, Ramy Bensebaïni et Anis Hadj Moussa devront observer un décalage de quelques heures avant

de rejoindre leurs compatriotes. Les deux internationaux sont retenus par des obligations de fin de week-end avec leurs clubs respectifs, avant

de plier bagage pour rallier la sélection et se mettre immédiatement à la disposition de Brahim Hemdani pour entamer ce cycle capital. **H. M.**



Championnats d'Afrique 2026 de Ju-Jitsu

LARGE DOMINATION ALGÉRIENNE

La sélection algérienne de messieurs de Ju Jitsu a outrageusement dominé la troisième journée des championnats d'Afrique 2026 actuellement en cours à la Coupe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), avec une moisson de 13 médailles (4 or, 6 argent et 3 bronze), dans les épreuves de Fighting des catégories cadets, juniors, espoirs et seniors.

Le podium des épreuves masculines a été complété par la Tunisie (3 or, 1 argent et 2 bronze), au moment où le Mali et Maurice se partagent la troisième place, avec une médaille de bronze chacun.

Chez les dames, c'est la Tunisie caracole en tête du classement, avec un total de six médailles : 2 or, 2 argent et 2 bronze, devant le Mali, avec une médaille d'or, au moment où la sélection algérienne est 3e avec une argent et une bronze. Mais au tableau général (toutes catégories), la sélection algérienne reste largement en tête, avec un total de 135 médailles : 46 or, 45 argent et 44 bronze, au grand bonheur du sélectionneur national, Anis Laïdi.

«La sélection nationale occupe actuellement la première place sur le plan continental et elle est également considérée comme la première nation arabe. Nous avons également l'athlète Mountacer Boutouta (-62 kg), médaillé d'or dans ces championnats d'Afrique et qui caracole actuellement en tête du classement mondial» s'est-il réjoui.

En marge de cette troisième journée de compétition, des responsables de la Fédération algérienne de Ju Jitsu se sont réunis avec leurs homologues de la Fédération internationale et de la Confédération africaine de la discipline et ces derniers se sont dits «satisfaits des conditions d'organisation» de l'événement, en laissant entendre qu'ils pourraient attribuer prochainement à l'Algérie l'organisation d'une édition des championnats du monde de Ju Jitsu. Ce qui a été confirmé par le SG de la Fédération, Slimane Mesdoui.

Plus de 250 athlètes (messieurs et dames), de différentes catégories d'âge, représentant neuf pays africains sont engagés dans cette compétition continentale, entamée jeudi, et qui doit prendre fin ce dimanche 20 septembre.

L1-MOBILIS (3^E JOURNÉE)

L'USMA se positionne en tête, l'ESS se rebiffe

L'USM Alger a rejoint le CR Belouizdad en tête du classement général de la Ligue 1 Mobilis de football, suite à sa précieuse victoire à l'Olympique Akbou (3-2), en match disputé samedi soir, au Stade des Martyrs (Akbou), dans le cadre de la troisième journée, ayant vu l'ES Sétif s'imposer largement dans le duel au sommet face au CS Constantine (5-1).

Décidés à réussir un bon résultat à Akbou, les Rouge et Noir ont abordé la rencontre avec conviction et ont réussi à ouvrir le score dès la 20e minute de jeu, grâce à leur nouvelle recrue Mohamed Ramdaoui, qui s'était pris à deux fois pour transformer un pénalty (0-1). Mais la joie des visiteurs a été de courte durée, puisque dans fauteée, l'OA avait obtenu lui aussi une pénalité, et qui fut transformé par Boutiche (37'/1-1).

Le même scénario s'était reproduit en deuxième mi-temps, avec tout d'abord Draoui, qui avait redonné l'avantage aux Usnistes à la 48e, avant qu'Hitala n'égalise à nouveau pour les locaux (61').

C'était cependant sans compter sur la détermination des algérois, qui ont continué à

attaquer jusqu'à inscrire le but de la victoire, par le fraîchement incorporé Draman Kamagaté (78').

Un précieux succès en déplacement, qui propulse le club de Soustara en tête du classement général, ex-quo avec le CR Belouizdad, avec sept points pour chaque club.

De son côté, l'Aigle noir sétifien, qui restait sur deux défaites en autant de matchs a stoppé l'hémorragie de fort belle manière, en atomisant le voisin constantinois (5-1) dans le duel au sommet de cette journée.

Ce sont pourtant les Sanafir qui étaient les premiers à trouver le chemin des filets, et dès la sixième seconde de jeu, grâce à Abdelmoumèn Chikhi, qui s'est donc offert le mais le plus rapide de la Ligue 1 Mobilis jusqu'ici.

Mais les Sétifiens n'ont montré pas vouloir concéder un autre faux pas devant leur public et leur réaction a vraiment été fulgurante, à tel point qu'elle avait littéralement renversé l'adversaire.

En effet, après l'égalisation de Boumechra, sur pénalité à la 41e, Benchaâ s'était offert un doublé aux 71e aux 77e, et l'expulsion du



capitaine constantinois Brahim Dib à la 78e minute de jeu avait facilité encore plus les choses, en permettant l'inscription de deux autres buts.

Le premier par le transfuge de l'USM Alger, Riad Benayad (90'+1), et le deuxième par le milieu de terrain international jordanien, Youcef Abou Djlbouche (90'+6).

Un succès ô combien important pour l'Aigle noir, qui après deux revers consécutifs, dont un à sur son propre terrain, avait commencé à être gagné par le doute, en voyant une crise sérieuse se profiler à l'horizon. ■

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE)

Le CRB opposé à l'AS Douanes de Mauritanie



Le CR Belouizdad, exempté du premier tour préliminaire de la Coupe de la Confédération de football, affrontera au deuxième tour la formation mauritanienne de l'AS Douanes qui s'est qualifiée samedi aux dépens des Guinéens du Hafïa FC (1-0) en match retour disputé à Conakry. L'unique mais de la rencontre a été inscrit par Mohsine Bodda (74e) pour l'AS Douanes.

Au match aller disputé à Nouakchott, les deux équipes se sont neutralisées (2-2). L'USM Alger, l'autre représentant algérien

dans cette compétition, sera opposée à la formation équato-guinéenne The Panthers FC au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération de football.

Championne en titre de l'édition 2026, l'USM Alger, a été exemptée du premier tour préliminaire, alors que The Panthers FC a décroché sa qualification mercredi dernier en déplacement à Lomé (Togo) en venant à bout du club béninois d'ASPAC FC 4-2 en match retour. Lors de la rencontre aller disputée à Douala (Cameroun), la formation béninoise s'était imposée (3-1). ■



PREMIER LEAGUE

Arsenal coule, Tottenham souffre

Arsenal, champion intouchable depuis le début de saison, a sombré dans les grandes largeurs à Brighton (3-0), samedi dans une Premier League où Tottenham, battu 3-2 par Aston Villa, n'en finit plus de couler.

Les deux ennemis du nord de Londres sont unis dans leurs malheurs, le temps d'une journée, mais la comparaison s'arrête là.

La première défaite des Gunners en 2026-2027, toutes compétitions confondues après sept matches parfaitement négociés, ressemble en effet plus à un accident de parcours qu'à une tendance durable.

Et au classement, un gouffre sépare encore les voisins rivaux: Arsenal (12 pts) est deuxième, derrière Manchester City (1er, 12 pts) qui reçoit Sunderland dimanche, et devant Brighton (3e, 10 pts); Tottenham a lui glissé dans la zone de relégation (19e, 2 pts).

Le revers subi par Arsenal tombe en revanche au plus mauvais moment, juste avant une longue trêve in-

ternationale qui va éloigner Mikel Arteta de la grande majorité de ses joueurs.

«Loin de certains fondamentaux»

«Nous étions très loin de certains fondamentaux qu'il faut absolument respecter au football, surtout en Premier League», a commenté l'entraîneur, «extrêmement déçu» mais fair-play au moment de «féliciter» Brighton, «la meilleure équipe» sur le terrain samedi.

L'Espagnol va probablement cogiter sur les très inhabituelles failles affichées par sa défense, pourtant considérée comme un modèle absolu en Angleterre et en Europe.

Le même scénario s'est répété sur les deux premiers buts encaissés: les défenseurs ont décidé de reculer

face au porteur du ballon, libre de déclencher une frappe lointaine: d'abord Pascal Gross, devant Riccardo Calafiori et Gabriel (31e, 1-0), puis Charalampos Kostas devant Ezri Konsa et le même Gabriel (45e, 2-0). C'était l'histoire de l'arroseur arrosé pour le troisième et dernier but, venu d'un corner (la spécialité d'Arsenal) de Gross déposé au second poteau sur la tête de Chema Andres (57e, 3-0).

Le gardien David Raya a évité un naufrage plus large (90e) dans la station balnéaire du sud de l'Angleterre. Celui d'Aston Villa, Zion Suzuki, s'est lui montré impérial en première période avec quatre arrêts pour démoraliser une équipe de Tottenham au mental et à la défense fragiles, deux maux récurrents apparus en grand après la mi-temps.

Les Spurs de Roberto de Zerbi ont sauvé l'honneur avec des buts signés Conor Gallagher (86e, 3-1) et Jan Paul van Hecke (90e+8, 3-2), les premiers marqués par Tottenham cette saison en championnat, mais le mal était déjà fait dans un stade vidé en partie de ses supporters.

De Zerbi en danger

La situation comptable après cinq journées est alarmante et elle tranche avec les ronflants investissements de l'été, rendus visibles au coup d'envoi par la présence de six recrues (van Hecke, Robertson, Tonali, Fernandes, Savinho et Marmoush).

En début de soirée, Tottenham a même reculé à l'avant-dernière place, la 19e, après la victoire de

l'ancienne lanterne rouge, Coventry (18e, 3 pts), sur le terrain de Nottingham Forest.

Le promu dirigé par Frank Lampard, battu quatre fois dans les quatre premières journées, s'est imposé au City Ground grâce à un joli but de Jay Dasilva, sur une passe décisive de son gardien (55e, 1-0).

Coventry a eu chaud sur la fin, avec un sauvetage acrobatique du défenseur Bobby Thomas (77e) et un but d'Igor Jesus (86e) invalidé pour un croche-pied qui avait échappé à l'arbitre, mais pas à la VAR.

Plus tôt, Everton s'est emparé de la cinquième place grâce à un but de l'attaquant français Thierno Barry contre Ipswich (1-0), tandis que Newcastle a retrouvé des couleurs contre Hull City (2-1). ■

Trabzonspor

Fabinho encense Mohamed Salah



La superstar égyptienne Mohamed Salah a livré une performance individuelle stupéfiante pour guider Trabzonspor vers une large victoire 4-0 contre le leader de la Süper Lig, Galatasaray, au Papara Park. Le joueur de 34 ans a ouvert le score dès la quatrième minute avant d'offrir à Noah Saviolo le deuxième but de son équipe. Salah a marqué de nouveau juste avant la mi-temps pour porter le score à 3-0.

Il a complété son triplé à la 80e minute, concluant une soirée parfaite pour le nouvel entraîneur Thomas Reis.

S'exprimant après le match, le milieu de terrain de Trabzonspor Fabinho a salué son coéquipier de longue date pour avoir répondu présent sous une immense pression face à leur plus grand rival. Le Brésilien s'est dit ravi de partager à nouveau la pelouse avec Salah, soulignant son niveau d'exigence et sa régularité d'élite. Fabinho a noté que le travail acharné de l'attaquant inspire une confiance totale à l'ensemble de l'effectif.

«Les grands matches exigent de grands joueurs. On attend des joueurs comme lui qu'ils fassent quelque chose, et Salah est toujours là», a déclaré Fabinho. «C'est un très gros travailleur. Nous sommes plus dangereux avec lui. Son premier triplé, j'en suis incroyablement heureux. Je le félicite.»

Galatasaray craque, les cartons rouges achevant le cauchemar La soirée de Galatasaray s'est encore davantage délitée en seconde période, alors que Trabzonspor a maintenu une pression incessante. L'entraîneur de l'équipe visiteuse, Okan Buruk, a été envoyé en tribunes à la 72e minute pour protestation, laissant son équipe sans direction sur le bord du terrain.

Le milieu de terrain Lesley Ugochukwu a ensuite reçu un carton rouge direct après une révision de la VAR pour une faute en fin de match.

Cette victoire a permis à Trabzonspor de porter son total à 10 points au classement, affirmant clairement sa présence dans la course au titre.

Cette victoire historique donne à Trabzonspor une confiance maximale alors que la Süper Lig marque une pause en raison de la prochaine trêve internationale. Reis venant tout juste d'être installé à la tête de l'équipe, le staff profitera de cette coupure pour intégrer davantage ses idées tactiques.

Ayant été directement impliqué sur les quatre buts, Salah aborde cette trêve dans une condition physique optimale. Trabzonspor cherchera à capitaliser sur cette victoire marquante lorsque le championnat reprendra.

BARÇA

Yamal bat un record historique de Vinicius en Liga

Lamine Yamal, la star du Barça, a battu le record que détenait Vinicius Junior, en devenant le plus jeune joueur de la Liga à atteindre 50 passes décisives, depuis au moins la saison 2013-2014, à 19 ans et 68 jours, portant son total à 51 passes décisives en 159 matches officiels avec le club catalan.

Selon le journal espagnol « Sport », l'ailier catalan a joué un rôle décisif dans la victoire du Barça face à Séville (3-1), après avoir délivré deux passes décisives à son coéquipier Raphinha, auteur d'un triplé qui a mené l'équipe de l'entraîneur Hansi Flick à conserver la tête du classement et à poursuivre son sans-faute en matière de victoires.

Grâce à ces deux passes décisives, le jeune ailier a porté son total à 51 passes décisives en 159 matches officiels avec l'équipe première, toutes

compétitions confondues, franchissant la barre des 50 passes à 19 ans et 68 jours.

Aucun joueur de la Liga n'avait auparavant atteint ce chiffre à un âge aussi jeune, depuis au moins la saison 2013-2014.

Le match n'a pas bien commencé pour le Barça, Séville ayant ouvert le score à la 19e minute sur une tête de Youssef En-Nesyri, avant que Raphinha n'égalise trois minutes plus tard seulement.

Lamine Yamal avait déjà adressé un avertissement précoce à la formation andalouse, sa frappe enroulée à la 8e minute ayant contraint le gardien Vlachodimos à repousser le ballon, qui a finalement heurté le poteau.

Après la pause, l'empreinte du jeune ailier s'est faite plus nette dans la rencontre, lorsqu'il a envoyé un cen-

tre que Raphinha a dévié de la tête au fond des filets à la 52e minute, après avoir devancé Sangaré sur le ballon, offrant au Barça l'avantage sur le score de 2-1.

La star brésilienne a complété son triplé à la 69e minute, scellant la victoire du club catalan sur le score de 3-1.

Il devance Vinicius de plus de 3 ans

Le record était détenu par Vinicius Junior, la star du Real Madrid, qui a inscrit sa 50e passe décisive sous le maillot merengue en mai 2023, alors qu'il était âgé de 22 ans et 298 jours.

Ainsi, Lamine Yamal a atteint le même chiffre en étant plus jeune que l'ailier brésilien de trois ans et 230 jours, un écart qui reflète sa large

avance en termes d'âge dans cet accomplissement.

Les statistiques du produit de l'académie du Barça reflètent un niveau de régularité inhabituel pour un joueur de son âge, ses 51 passes décisives en 159 matches équivalant à une passe tous les un peu plus de 3 matches.

Ce ratio confirme le rôle majeur que joue le jeune ailier dans la construction du jeu offensif du club catalan. À Séville, Lamine Yamal a de nouveau confirmé cette empreinte : lors d'une soirée où Raphinha s'est accaparé les projecteurs grâce à son triplé, les passes de la jeune star ont été à l'origine de deux des trois buts du Barça, en plus d'établir un nouveau record à l'âge de 19 ans, le plaçant devant des joueurs qui avaient déjà assis leur statut dans le monde du football. ■

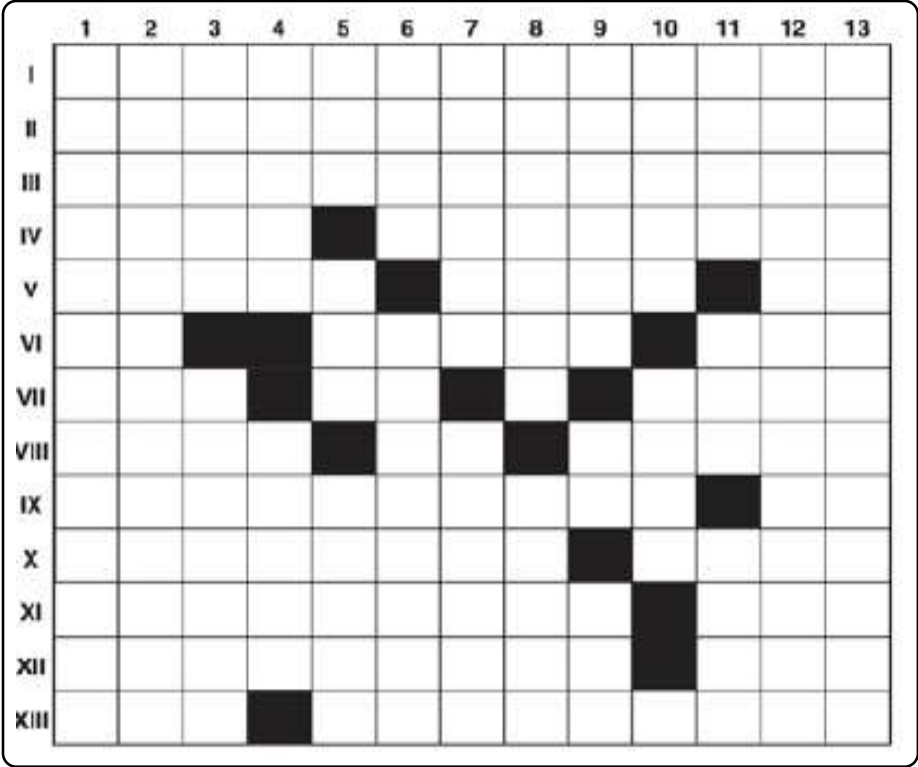
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

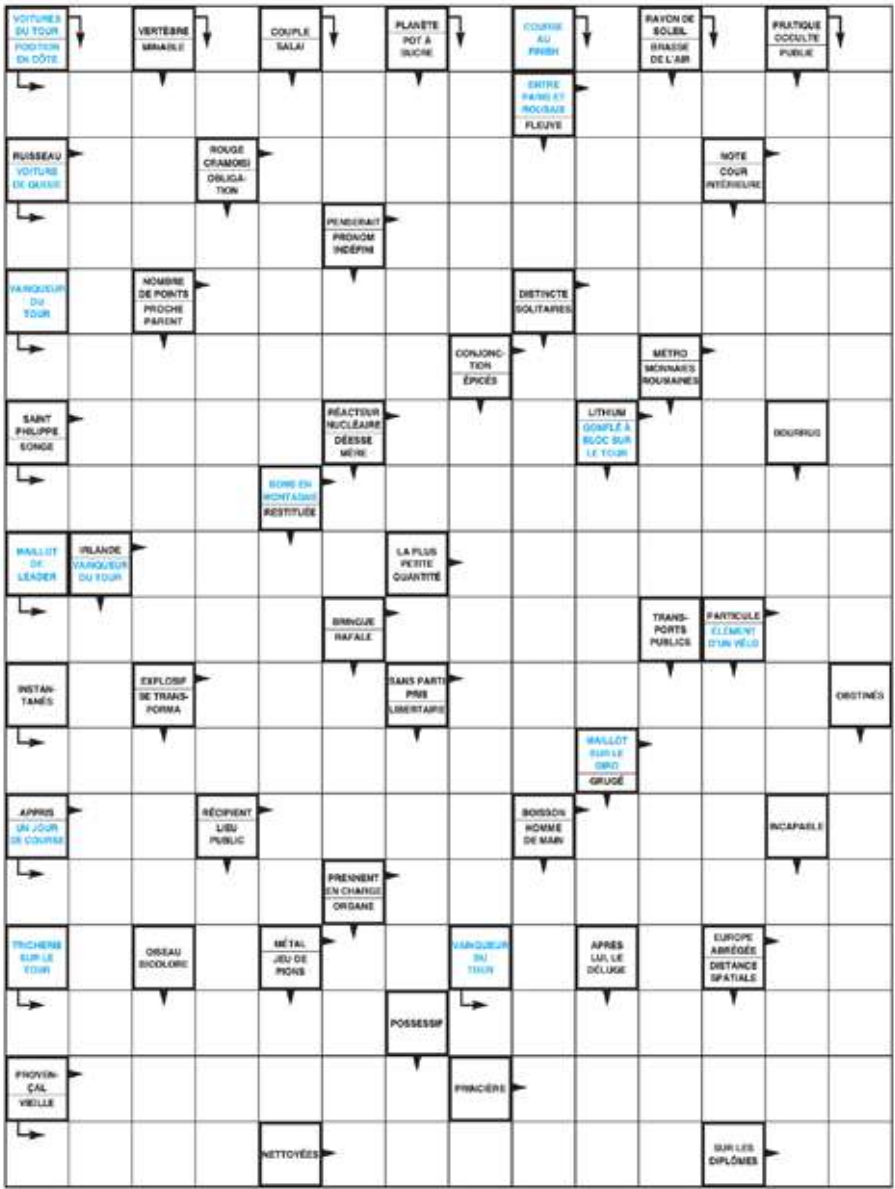
I. A donc rendu les armes. II. Passe donc de “visage pâle” à “peau rouge”. III. A forcément sa place dans la famille des “Beaux harnais”. IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de BMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au cœur d’un lieu saint. Symbole d’une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Elément architectural. Grecque dans un sens comme dans l’autre. VII. Symbole d’une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu’à entendre ce mot et ça jette “un froid”. VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l’art du médecin. Respecté l’ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu’il repose sur rien et que ce n’est qu’une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l’on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à “l’Origine des sentiments moraux” ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

VERTICALEMENT

1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d’un mécanisme. 2. Est donc atteint dusyndrome de “Clérambault”. 3. Désigne entre autres un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts. Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. 4. Sa bataille se termina par la victoire deSeptime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 194. Commune de France qui se situe dans l’airegéographique et dans la zone de production de l’AOP Valençay. 5. Prénom d’une actrice qui se fit connaître à 18 ans grâce à un film où elle joue le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréoleautour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangué quand il est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d’eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d’étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l’Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont les Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l’Europe. 13. On les a à l’oeil.



LES MOTS FLÉCHÉS



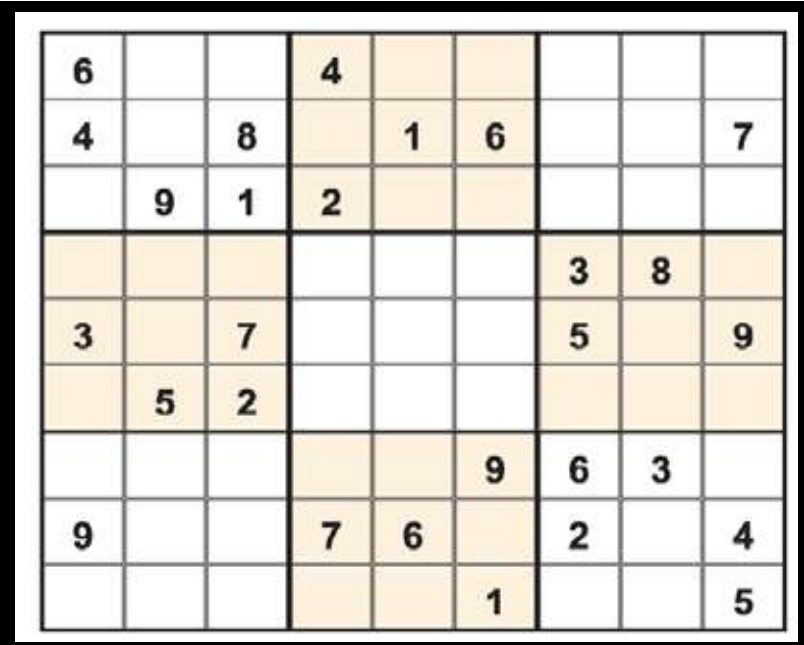
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : septembre

- ARBRE
BIO
CARBONE
CLIMAT
DECHETS
DIVERSITE
- DURABLE
ECOLO
ENERGIE
EOLIENNE
ESPECES
NATURE
- OGM
PETROLE
POLLUTION
RESPECT
VERT



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO
LES MOTS CROISÉS



COSTUME TRADITIONNEL ALGÉRIEN

Protéger les collections privées conservées par les familles

La préservation des collections privées de costumes traditionnels algériens était au centre d'une réunion présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

La rencontre a porté sur la mise en place de mécanismes destinés à protéger ces collections conservées au sein des familles algériennes, considérées comme une composante du patrimoine culturel national et de la mémoire collective. Selon un communiqué du ministère, la ministre a notamment insisté sur l'importance de sensibiliser le public à la valeur de ces collections. Elle a appelé à la nécessité de lancer une campagne de sensibilisation pour faire connaître l'importance de ces collections privées, au regard de leur valeur historique, culturelle et artistique, et en tant que témoins matériels de la diversité du costume traditionnel algérien et de ses particularités à travers les différentes régions du pays.

Le travail de terrain devra également être renforcé. Malika Bendouda a appelé les institutions et organismes concernés par le patrimoine culturel immatériel à intensifier leur action de proximité, en associant les associations et les acteurs de la société civile. L'objectif est d'établir un contact direct avec les familles qui

détiennent ces collections afin de se rapprocher davantage des sources du patrimoine vivant et de découvrir les richesses de la mémoire nationale en matière de patrimoine culturel. La ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur la coordination entre les différentes institutions et structures spécialisées. Elle a appelé à renforcer la coordination entre les différentes institutions et structures spécialisées et à procéder au recensement et à la documentation des collections présentant une valeur patrimoniale.

Cette opération devra notamment s'appuyer sur des registres et des bases de données de référence comprenant une documentation photographique ainsi que des informations précises sur les pièces recensées, leurs caractéristiques, leurs sources et leurs régions. Ces données doivent permettre de conserver ces collections comme références pour la recherche, l'étude et la valorisation, tout en contribuant aux efforts nationaux de sauvegarde du patrimoine culturel algérien.

Au terme de la réunion, Malika Ben-



douda a rappelé que la sauvegarde de ces collections ne relève pas uniquement des institutions. Elle constitue, selon elle, une responsabilité collective qui requiert la conjugaison

des efforts afin d'assurer la sauvegarde de ce legs culturel en tant que partie intégrante de l'identité culturelle nationale et de la mémoire collective. La démarche engagée vise

ainsi à mieux connaître, documenter et préserver un patrimoine conservé, pour une large part, au sein des familles et transmis au fil des générations. **R. N.**

Le Salon national du livre amazigh clôt ses portes à Béjaïa

Le Salon national du livre amazigh, tenu à la Maison de la culture de Béjaïa, a clôturé, avant-hier, sa troisième édition.

L'occasion pour le directeur du Centre national de recherche en langue et culture amazighs, organisateur de l'événement en collaboration avec l'association «Asalas», a relevé la satisfaction des auteurs et des éditeurs et promis que les prochaines éditions seront renforcées sur le plan de la qualité organisationnelle. Il faut savoir la journée a été marquée par des débats menés par un panel de spécialistes et ayant pour thème "des mutations sociales et identitaires des sociétés amazighs d'aujourd'hui".

Sur ce plan, Kinzi Azzedine, Nacer Belhadj et Badi Dida ont porté leurs regards d'analyses sur les changements dans l'organisation sociale traditionnelle, le système de parenté, identité, la mémoire et la transmission, tout en questionnant les rapports entre la recherche scientifique et les enjeux politiques et identitaires à l'heure actuelle.

A noter que la veille, la problématique des défis que pose l'intelligence artificielle à tamazight mais aussi des opportunités qu'elle lui ouvre pour son développement fut au cœur du débat.

Ali Zaidi, Azi Mourad, Yacouben El Menaa et Belkacem Mohand ont ainsi décortiqué l'impérative plongée dans l'IA qualifiée de «question de survie pour sauvegarder son identité et sa culture face aux géants technologiques, mais aussi pour saisir l'opportunité qu'offrent les outils de l'intelligence artificielle pour préserver la mémoire nationale et son patrimoine culturel, et développer la langue et la culture amazighs qui en est le socle le plus ferme».

Ali Zaidi, chercheur au CRLCA, a annoncé la mise au point avec son équipe d'un logiciel de reconnaissance vocale et à un correcteur orthographique, entre autres projets, appelant les pouvoirs publics à les doter de moyens de calculs adaptés à la tâche. Azi Mourad, pour sa part, s'est demandé dans quelle langue allons-nous communiquer avec les robots, mettant en exergue les dangers à laisser le champ libre à une langue étrangère de s'imposer dans notre société. El Menaa s'est appesanti sur la question de la souveraineté numérique, l'éthique et la représentativité.

PATRIMOINE RUPESTRE

Djanet prépare son premier Festival international de l'art rupestre

La wilaya de Djanet se prépare à accueillir la première édition du Festival international d'Algérie de l'art rupestre. Cette nouvelle manifestation sera consacrée à la valorisation du patrimoine rupestre du Tassili n'Ajjer et à la mise en avant du potentiel culturel et touristique de la région.

Dans le cadre des préparatifs, le wali de Djanet, Mohamed Moumen, a reçu le commissaire du festival, Abdellah Bouguendoura, accompagné de ses assistants, Fodil Mohamed Amine Mili et Mohamed Ouadhi. Plusieurs responsables de la wilaya et des secteurs concernés ont également pris part à cette rencontre.

La réunion a notamment permis de faire le point sur l'avancement des préparatifs et d'examiner les différentes dispositions organisationnelles et logistiques prévues pour assu-

rer le bon déroulement de cette première édition.

Étaient également présents le secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général, le chef de cabinet du wali, la directrice de la Culture et des Arts de Djanet ainsi que le directeur de l'Office national du Parc culturel du Tassili n'Ajjer.

À travers cette manifestation, Djanet entend mettre davantage en lumière la richesse de son patrimoine rupestre, avec le Tassili n'Ajjer au cœur de cette démarche. Ce patrimoine, qui témoigne de l'histoire et de la création humaine, constitue l'un des principaux atouts culturels de la région.

Cette première édition devrait également contribuer à renforcer la visibilité du patrimoine algérien et à soutenir l'attractivité culturelle et touristique de la wilaya de Djanet. ■

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS À ALGER

Des séances de contes en anglais pour les enfants

L'Ambassade des États-Unis à Alger organise deux fois par mois des séances de narration de contes en anglais destinées aux enfants âgés de 5 à 9 ans et à leurs familles, a indiqué un communiqué du Centre culturel américain à Alger (ACCA), qui en assure l'organisation.

Organisées à l'American Clubhouse, ces rencontres proposent une initiation ludique à la langue anglaise à travers des séances de contes avec interprétation en arabe, des activités artistiques et manuelles ainsi que des chansons en

anglais, souligne la même source.

Il faut savoir qu'inspirée de l'initiative Story Hour lancée par la Deuxième Dame des États-Unis, Usha Vance, cette activité vise également à encourager la participation des parents dans l'apprentissage de leurs enfants et à favoriser les échanges culturels. L'Ambassade américaine souligne que cette initiative s'inscrit dans ses efforts visant à soutenir l'apprentissage de l'anglais en Algérie, notamment à travers son réseau de cinq Coins américains implantés à Alger, Béchar, Constantine, Oran et Ouargla. ■

TNA

«Katma», en avant-première pour ouvrir la saison

Le rideau se lève sur la nouvelle saison au Théâtre national algérien (TNA). Il présente, en avant-première reportée à cause des derniers incendies, Katma, une adaptation d'Allel El Mouhib de La Maison de Bernarda Alba, de l'auteur espagnol Federico García Lorca. Trois représentations sont prévues les 26, 27 et 28 septembre 2026, à 18 h, à la salle Mustapha Kateb.

Dans la pièce mise en scène par Amal Menighad, huit comédiennes incarnent les rôles. Les hommes n'y apparaissent jamais, on ne fait que les évoquer. Linda Salem, Khadidja Meziani, Nesrine Belhadj, Hadjer Sirraoui, Asma Cheikh, Radja Houari, Karima Naït et Souad Djennati portent cette histoire de femmes enfermées où l'on étouffe autant qu'on se surveille. La veuve, Bernarda, impose huit années de deuil à ses cinq filles et les cloître derrière les murs blancs de la maison familiale. Dans l'Andalousie écrasée de chaleur, l'interdit et la jalousie étouffent. Tout tourne autour de l'arrivée d'un prétendant, dont on ne verra jamais le visage, et qui suffit à faire voler l'équilibre en éclats.

Le titre de l'adaptation, Katma, dit déjà l'essentiel : ce qu'on retient, ce qu'on tait, ce qui finit par suffoquer. Lorca achève La Maison de Bernarda Alba en 1936, mais la pièce ne sera créée qu'en 1945, à Buenos Aires. Elle est considérée comme le dernier volet d'une trilogie, centrée sur des destins de femmes prises dans les carcans sociaux.

Traduite dans le monde entier, la pièce trouve notamment une forte résonance dans le monde arabe, où sa thématique de la claustration et de l'autorité fait écho. **R. C.**

Trait d'esprit

“L'échec n'est qu'une preuve négative, l'échec est toujours expérimental.”

Gaston Bachelard

Souk Ahras

Les douanes saisissent 1 642 comprimés et 140 g d'ecstasy

Les douanes de Souk Ahras ont saisi, à M'daourouch, 1 642 comprimés et environ 140 grammes de poudre d'ecstasy. L'opération, menée par la brigade polyvalente de M'daourouch (inspection divisionnaire des Douanes de Souk Ahras), fait suite à l'exploitation de renseignements et à la mise en place d'une surveillance et d'un guet-apens, selon un communiqué de la cellule de communication de la direction générale des Douanes (DGD). Le conducteur du véhicule transportant la marchandise a été interpellé et le moyen de transport placé en fourrière, en coordination avec le parquet territorialement compétent. Les autorités douanières y voient une illustration de la vigilance et de la disponibilité des services algériens dans la répression de la contrebande et du trafic illicite de substances psychotropes.

Vol dans un véhicule à Chéraga

Un individu arrêté en flagrant délit

Un individu a été arrêté en flagrant délit alors qu'il brisait la vitre d'un véhicule stationné sur la voie publique, dans un quartier de Chéraga, avant de s'emparer des objets qui se trouvaient à l'intérieur. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, ont procédé cette semaine à l'arrestation d'un individu qui s'apprêtait à commettre un vol à l'intérieur d'un véhicule stationné sur la voie publique. Le suspect avait préalablement endommagé le véhicule afin d'accéder à son habitacle, précise un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger. L'intervention est intervenue à la suite d'une patrouille de police effectuée par les éléments de la même brigade dans leur secteur de compétence. Au cours de leur ronde, les policiers ont aperçu un individu en train de briser la vitre avant d'un véhicule stationné sur la voie publique, dans l'un des quartiers de Chéraga, avant de s'emparer des objets qui se trouvaient à l'intérieur. Pris en flagrant délit, le suspect a été immédiatement interpellé par les policiers. Ces derniers ont également récupéré les objets dérobés ainsi qu'une télécommande utilisée pour le vol de véhicules. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Chéraga, conformément à un dossier de procédure judiciaire.

Présidentielle française de 2027

De Villepin dénonce le projet de Marine Le Pen sur le voile

Dominique de Villepin, présenté comme un potentiel candidat à l'élection présidentielle française de 2027, a vivement critiqué le projet de Marine Le Pen visant à interdire le port du voile islamique dans l'espace public si elle accède à l'Élysée. Intervenant samedi sur LCI, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac a estimé qu'une telle mesure risquerait de « détruire la paix sociale » en France. Réagissant aux déclarations de la dirigeante du Rassemblement national, Dominique de Villepin a également dénoncé une stratégie politique qui, selon lui, consisterait à remettre au premier plan des sujets comme l'immigration ou la réforme de la Constitution afin de « jouer les Français les uns contre les autres ». Il a notamment estimé que lorsque les responsables politiques ne parviennent pas à répondre aux difficultés concrètes auxquelles sont confrontés les Français, ils cherchent à « exclure ». Marine Le Pen a confirmé mardi son intention d'interdire le port du voile dans l'espace public si elle est élue présidente en 2027. Elle a déclaré que « l'objectif sera d'interdire le voile » si les Français lui accordent un mandat. Cette proposition suscite des réactions contrastées au sein de la classe politique française, avec un soutien notamment à droite et au Rassemblement national, tandis que la gauche s'y oppose. Avant Dominique de Villepin, Ségolène Royal, candidate à la primaire socialiste prévue le 9 octobre en vue de la présidentielle de 2027, avait également rejeté l'idée d'une interdiction générale du voile. « Je ne ferai pas la chasse au foulard », a-t-elle déclaré, estimant qu'une telle mesure ne permettrait pas de répondre aux préoccupations économiques et sociales des Français. Elle a notamment affirmé que « ce n'est pas la chasse au foulard qui va faire baisser le prix de l'essence ou éradiquer la pédocriminalité ». Le débat sur le voile s'inscrit ainsi dans les premiers affrontements autour des thèmes qui devraient occuper la campagne présidentielle française de 2027, avec des divergences marquées entre les différentes sensibilités politiques sur la laïcité, l'immigration et la place des signes religieux dans l'espace public.

La calligraphie arabe à l'honneur à la Grande Mosquée de Paris

La Grande Mosquée de Paris a dévoilé, samedi soir, les lauréats de la première édition de son concours international de calligraphie arabe, lors d'une cérémonie empreinte de solennité et de ferveur culturelle. En présence de Florence Berthout, maire du 5^e arrondissement, d'ambassadeurs, du maître calligraphe Ghani Alani, invité d'honneur, ainsi que des membres du jury et de nombreux calligraphes, l'événement a célébré cet art ancestral, trait d'union entre les cultures et pilier du monde musulman. Trente lauréats, sélectionnés parmi des centaines de candidats venus de 32 pays,

ont été distingués pour la qualité et la richesse de leurs œuvres, témoignant de la vitalité et de la diversité de la calligraphie arabe aujourd'hui. Dans son discours, le recteur Chems-eddine Hafiz a rappelé la genèse de ce concours inédit en Europe, créé à l'occasion du centenaire de la Grande Mosquée. Il a souligné la portée spirituelle et symbolique de l'écriture, évoquant le premier ordre révélé au Prophète, « Iqra » (Lis), et le serment divin par le calame et l'écrit, avant de saluer chaque œuvre comme un acte de résistance et de continuité : « Oui, nous écrivons encore. »

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

MOBILISATION EN FAVEUR DE GAZA

« Votre silence est honteux », une campagne face à la catastrophe humanitaire

Sous hashtag #Votre silence est honteux, des milliers de voix s'élèvent pour dénoncer l'apathie internationale devant le chaos humanitaire qui s'installe dans la bande de Gaza.



À travers des vidéos, des témoignages et des visuels largement relayés, les initiateurs de l'action cherchent à attirer l'attention sur les souffrances persistantes de la population et sur le blocage des opérations de secours et de reconstruction. Les organisateurs demandent au Conseil de paix et au Comité de gestion de Gaza de prendre leurs responsabilités envers les habitants de la bande. Ils réclament notamment une réponse urgente aux besoins en nourriture, en abris, en équipements de sauvetage et en moyens nécessaires au déblaiement des zones détruites. Il est ainsi demandé aux internautes de partager les contenus associés au hashtag afin d'unifier le message et de donner davantage de visibilité aux souffrances des Palestiniens. Les participants espèrent ainsi maintenir la situation de Gaza au centre de l'attention internationale et encourager les acteurs de l'aide humanitaire à agir. La pénurie de matériel destiné au déblaie-

ment des décombres et aux opérations de secours figure parmi les principales préoccupations mises en avant. Les organisateurs évoquent également le manque de tentes, de caravanes et de matériaux indispensables pour offrir un abri aux familles déplacées. L'image d'un enfant extrait des décombres de l'immeuble Al-Saada, à Gaza, a notamment été reprise par les participants. Elle illustre, selon eux, l'ampleur des destructions et l'urgence de renforcer les moyens de sauvetage. Pour les militants mobilisés, chaque heure perdue complique davantage la recherche de survivants et aggrave les conditions de vie des populations touchées. Les publications diffusées dans le cadre de la campagne critiquent également l'absence de progrès qu'elles attribuent au plan Trump et au travail du Conseil de paix. Les militants dénoncent une situation dans laquelle les annonces politiques ne se traduisent pas, selon eux, par des avancées concrètes sur le terrain. Le hashtag a suscité des réac-

tions de militants arabes et étrangers. Des vidéos, des créations visuelles et des messages ont été publiés pour relayer les besoins des habitants de Gaza. Des appels ont aussi été adressés aux influenceurs, aux associations et aux sympathisants afin qu'ils contribuent à amplifier la campagne. Sur les réseaux sociaux, plusieurs militants rejettent l'idée que les déclarations de solidarité puissent suffire. Ils demandent des mesures concrètes et une mobilisation capable de répondre aux besoins urgents de la population. La campagne #1 Votre silence est honteux intervient alors que les besoins en matière d'abris, de secours, de déblaiement et d'aide de première nécessité continuent de s'accroître dans la bande de Gaza. À travers les plateformes numériques, ses participants tentent de maintenir la crise dans le champ de l'attention internationale et de transformer l'indignation en pression pour obtenir une réponse humanitaire plus forte. R. N.